



BLOCAGE DES NOUVELLES: COMMENT VONT LES MÉDIAS LOCAUX ?

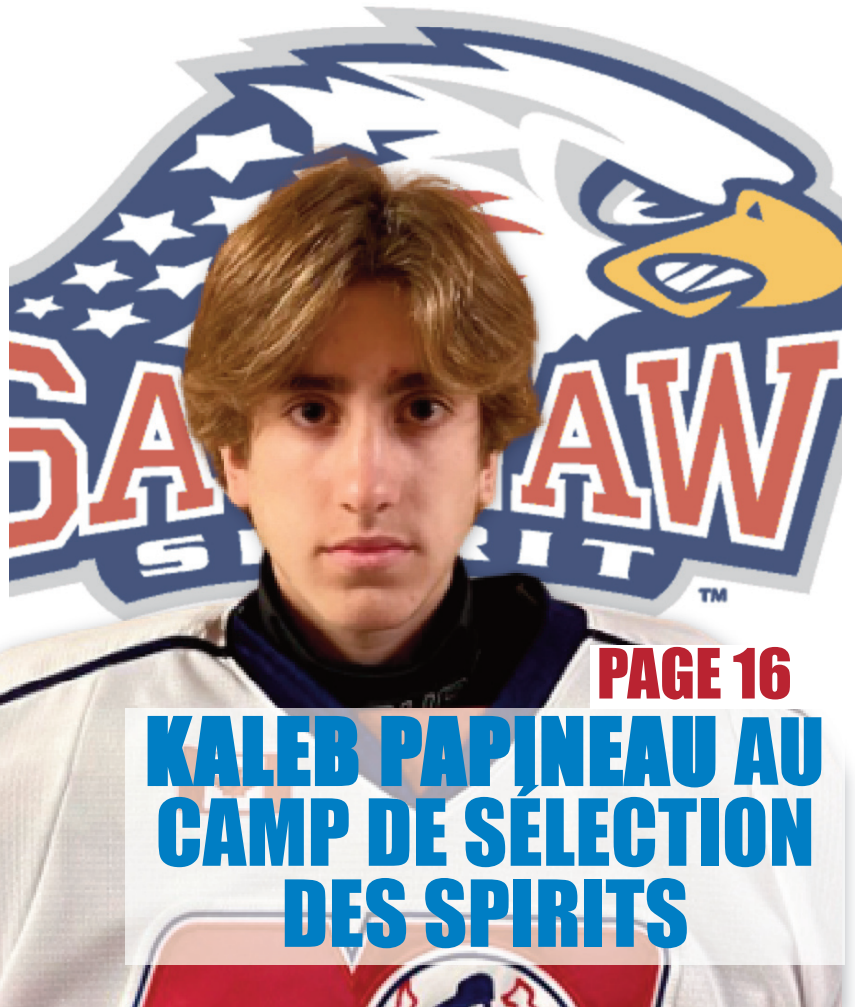


PAGE 5

CONTRÔLER LES PIGEONS



PAGE 3



PAGE 16

KALEB PAPINEAU AU CAMP DE SÉLECTION DES SPIRITS



JOGUES MUD FEST EN PHOTOS

PAGE 13


LECOURSMOTORSALES

BON RETOUR À L'ÉCOLE!!



DE LA PART DE TOUTE L'ÉQUIPE DE
LECOURS MOTOR SALES!!



Devine qui c'est

$\varphi = \frac{P}{P_0} 100\%$

N'oubliez pas de participer à notre concours sur notre page Facebook !!

Jusqu'au 1er septembre 2023





Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553



www.lecoursmotorsales.ca

La Ville de Hearst passe à la 2^e étape de son plan de gestion

Par Steve Mc Innis

Depuis quelques années, le gouvernement de l'Ontario oblige toutes les villes de la province à produire un plan de gestion des actifs municipaux. Cette demande a pour but de permettre aux municipalités de prendre de meilleures décisions en matière d'investissement en infrastructure. La Ville de Hearst est rendue à la deuxième des trois étapes proposées par la province. Ce travail doit être accompli par une firme spécialisée qui coutera 30 000 \$.

La première étape du plan de gestion des actifs devait être terminée au plus tard le 1^{er} juillet 2022. Les municipalités étaient tenues de présenter un plan de gestion approuvé pour les biens essentiels comme les routes, les ponts et

ponceaux, l'aqueduc, les systèmes de gestion des eaux usées et des eaux pluviales. Il fallait ajouter les niveaux de service actuels et les coûts nécessaires pour maintenir les niveaux de service.

La deuxième étape s'attaque à la gestion des biens approuvés pour toutes les infrastructures municipales et comme la première étape, indiquer les niveaux de service actuels et les coûts nécessaires pour maintenir ces niveaux de service.

Puisque la firme de consultants PSD Citywide inc. a effectué le travail de l'étape 1 pour la Ville de Hearst, elle propose maintenant de compléter la deuxième étape du Plan de gestion des actifs municipaux de la Ville de Hearst. La Ville

estime qu'il est jugé opportun de procéder à la mise à jour du plan dans les plus brefs délais puisque que le non-respect des délais réglementaires peut avoir une incidence sur le financement et l'admissibilité de certaines subventions gouvernementales dont celles du Programme d'infrastructure investir dans le Canada (ICIP) et du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (OCIF).

Les coûts pour la préparation du plan par la firme PSD Citywide Inc., de l'étape 2 selon les exigences de la provinciale s'élèvent 30 000 \$ plus les taxes applicables. C'est 500 \$ de plus que le montant qui avait été approuvé au budget 2023.

La durée du projet est estimée à un minimum de six mois selon les données disponibles et la disponibilité des employés municipaux. La date limite pour remettre ce plan est le 1^{er} juillet 2024. L'administration municipale espère donc le projet cette l'automne.

La dernière étape devra être complétée le 1^{er} juillet 2025. Les municipalités devront avoir un plan de gestion des biens approuvé pour toutes les infrastructures municipales, qui repose sur les exigences établies en 2023. Cela comprend l'établissement des niveaux de service proposés, les activités nécessaires pour atteindre ces niveaux et une stratégie permettant de financer ces activités.

Annulation des taxes dues par Custom Sawmill de 10 213,62 \$

Par Steve Mc Innis

La Ville de Hearst est dans l'obligation d'annuler le compte de taxes de 10 213,62 \$ de la compagnie propriétaire du terrain de la défunte compagnie forestière Lévesque Lumber Ltd. Il est impossible pour la Municipalité de mettre des efforts ou encore des ressources financières afin de tenter de récupérer les sommes dues.

Depuis la fermeture de Lévesque Lumber en 1992 à la suite de difficultés financières, les terrains où était situé l'ancien moulin à scie sont enregistrés sous la corporation Custom Sawmill Ltd qui n'existe plus aujourd'hui. Légalement parlant, les terrains n'appartiennent plus à aucune personne ou entité légale.

Les sommes de taxes non payées pour ces propriétés totalisent 5054,97 \$ pour l'année financière 2022 et de 5158,65 \$ pour l'année 2023. Ces sommes étaient incluses dans le budget opérationnel, mais devront être retirées lors du prochain exercice financier.

En plus de n'avoir aucun propriétaire légal, les ordres environnementaux contre les terrains annulent essentiellement les droits de réclamation prioritaires de la Municipalité pour la collection d'arriérés d'impôts fonciers. Le conseil municipal n'a eu d'autre choix que d'approuver les annulations d'arrérages de taxes totalisant 10 213,62 \$.

La Ville de Hearst augmente la sécurité de ses bâtiments

Par Steve Mc Innis

La Ville de Hearst estime qu'il est nécessaire de mettre à jour l'ensemble de ses systèmes pour disposer de la même technologie dans tous les édifices municipaux. La vague de vandalisme des derniers mois a fait prendre conscience que les systèmes de sécurité actuels ne sont pas nécessairement efficaces et les multiples bâtiments municipaux n'en ont tout simplement pas.

La Ville de Hearst a connu une importante vague de vandalisme au cours du dernier mois, tout comme plusieurs commerces, organismes et citoyens. Les actes commis aux infrastructures municipales étaient principalement sur des véhicules, mais aussi certains bâtiments. Treize pneus ont été remplacés en plus de trois fenêtres fracassées et des réparations seront nécessaires sur une porte de garage.

L'administration estime que ces événements ont fait ressortir l'importance de disposer d'un système de sécurité efficace en

matière de protection contre les cambriolages ou tous autres actes criminels.

Certains édifices municipaux sont actuellement dotés d'un système de sécurité, dont des caméras de surveillance et un système d'accès aux bâtiments, toutefois, on apprend que ces systèmes datent de plusieurs années et nécessiteraient des mises à jour ou tout simplement être remplacés pour tenir compte de nouvelles technologies disponibles.

Puisque cette dépense n'est pas au budget, on souhaite que le montant alloué pour ce projet soit inclus au budget 2024. En attendant, les fonds nécessaires pourraient être puisés des réserves municipales pour permettre la réalisation du projet immédiatement.

Le conseil municipal a mandaté les employés d'obtenir des informations plus approfondies afin d'être en mesure d'évaluer les matériaux requis et l'estimation des coûts reliés à un tel projet.



Apprendre la patience par le karaté

INSCRIPTIONS - COURS DE KARATÉ TRADITIONNEL SHOTOKAN

Session du 11 septembre au 21 décembre 2023

lundi 11 septembre de 18 h à 20 h
au gymnase de l'École St-Louis, entrée ouest

individu 50 \$; famille 90 \$
(plus 30 \$ assurance par personne)

Pour plus d'informations, SVP contactez :
Ginette Lecours 705 362-5785
Lucie Paquin 705 362-4609
André Rhéaume 705 362-4609



GENERAC®

AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor
705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com
RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

Le maire de Hearst veut interdire les mangeoires à oiseaux

Par Steve Mc Innis

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, Roger Sigouin a proposé une motion afin de contrôler les pigeons sauvages dans la communauté. Après certaines plaintes de citoyens, le maire a proposé une motion afin d'interdire les mangeoires à oiseaux sur le territoire de la ville, afin d'éloigner les pigeons.

Des citoyens ont fait part au maire de Hearst de leurs doléances concernant les dégâts causés par les pigeons sauvages. Le maire estime qu'il est important de contrôler les pigeons dans la communauté afin de préserver l'apparence soignée des propriétés. Les élus auront donc à se pencher sur la question et voter en faveur ou contre ce nouveau projet de loi proposé par le maire.

La motion est pour interdire l'installation de mangeoires d'oiseaux dans la municipalité afin de réduire la présence de pigeons sauvages.

« J'ai apporté cet avis de motion parce que des gens m'ont approché et il y en a que ça fait près d'un an, mais d'autres m'ont approché la semaine dernière parce que là, ça n'a plus de sens, pis moi j'en ai beaucoup chez nous aussi »,

indique le maire.

La prochaine étape de cet avis de motion : les élus doivent accepter le projet de loi, suivie d'une consultation publique et du vote final. « Les gens ne font pas ça pour mal faire en installant des maisons pour nourrir les oiseaux, mais ça apporte un autre problème, c'est les pigeons qui vont faire leurs dégâts sur les toits de maison et les voitures. »

Advenant que la motion se concrétise en règlement municipal, les élus devront trouver une façon de contrôler le tout. « L'autre question qu'on devra apporter, c'est comment on va faire pour renforcer cette loi-là parce que c'est un problème. C'est pas juste à Hearst, il y a en a partout ailleurs donc qu'est-ce qu'on fait pour arrêter ça ? »

Le maire est conscient que les amoureux des oiseaux n'aimeront pas cette motion. « Il va peut-être y avoir un autre groupe qui va nous dire : vous ne m'empêchez pas d'accrocher des mangeoires à oiseaux chez nous ! On ne sait pas comment ça va virer. C'est pour ça que j'ai apporté cet avis de motion pour qu'on l'étudie et voir ce qu'on peut faire. »

Autres solutions

Le journal *Le Nord* a consulté un ornithologue pour connaître les options que la Ville pourrait utiliser à la place de carrément interdire les mangeoires d'oiseaux. Selon lui, il serait préférable de sensibiliser la population puisque l'interdiction des mangeoires ne règlera pas nécessairement le problème.

Seulement sur le plan de la nourriture placée dans la mangeoire, on peut contribuer à éloigner les pigeons. Il vaut mieux remplir les mangeoires de graines de tournesol noires au lieu du mélange à oiseaux sauvages, car ce mélange attire particulièrement les pigeons.

Les mangeoires en forme de silo attirent surtout les petits oiseaux. Pour décourager les pigeons, il est préférable de scier une partie du perchoir afin d'empêcher les plus gros oiseaux de s'y installer aisément, et les petits oiseaux n'auront aucune difficulté à se percher.

Certains sites Internet offrent d'excellentes solutions, comme les mangeoires à oiseaux anti-pigeons. Il faut prioriser des dispositifs suspendus, et de taille réduite. Le fait d'être suspendue et

de petite taille évite déjà d'attirer un bon nombre d'oiseaux trop grands pour atteindre la nourriture. Aussi, certaines mangeoires sont munies d'arceaux et de grilles qui n'empêchent nullement les petits oiseaux d'accéder aux graines versées dans la mangeoire, et les pigeons se retrouveront tout simplement dans l'impossibilité de toucher la nourriture.

Ailleurs

Plusieurs municipalités de l'Ontario et du Québec ont des règlements par rapport aux mangeoires d'oiseaux. Certaines d'entre elles les interdisent tout simplement. Toutefois, plus de la moitié des municipalités consultées par le journal *Le Nord* ne les abolissent pas entièrement. Nous avons trouvé de la réglementation indiquant que l'installation d'une mangeoire à oiseaux n'est pas illégale, mais si la mangeoire utilisée cause des rassemblements d'oiseaux nuisibles, leurs propriétaires sont passibles d'une amende pouvant, en moyenne, couvrir une centaine de dollars. Ainsi, les propriétaires doivent installer des équipements attirant seulement les plus petits oiseaux.

Roger Sigouin assistera au projet du plan scientifique pour le caribou boréal

Par Steve Mc Innis

Le maire de la Ville de Hearst, Roger Sigouin, participera à un atelier sur le caribou boréal qui aura lieu à Thunder Bay les 4 et 5 octobre prochain. Cette rencontre est la suite de la série d'ateliers virtuels qui ont récemment été présentés pour discuter du plan scientifique du caribou boréal.

Un plan doit être mis sur pied afin de résumer l'état actuel des connaissances sur le caribou boréal en Ontario et d'identifier les lacunes et les priorités pour les activités de recherche futures.

L'objectif de l'atelier présenté en octobre est de présenter les informations sur le plan scientifique sur le caribou boréal et l'état actuel des connaissances, d'inviter le dialogue sur la prise en compte appropriée des connaissances, des valeurs et des perspectives sur le caribou, d'identifier les lacunes dans les connaissances et les incertitudes critiques liées au caribou, de solliciter l'apport et les points de vue d'intervenants plus larges sur la science et les connaissances sur le caribou, et d'explorer les opportunités de collaboration et de partenariats.

Le conseil municipal estime que l'implication du maire Sigouin dans le dossier du caribou depuis plusieurs années, en plus de ses connaissances et des expériences qu'il détient sur le sujet, justifie que ce dernier participe à un tel événement.

Les dépenses associées à la participation de M. Sigouin s'élèvent à environ 2 260 \$.

Puisqu'une allocation de 4 000 \$ avait été incluse dans les dépenses de déplacement du budget 2023 pour des événements non planifiés, la somme ne fera pas excéder le budget.

Les organisateurs de l'événement pensent être en mesure d'attirer environ une quarantaine de personnes.

Financement

Le gouvernement de l'Ontario annonçait la semaine dernière avoir débloqué une somme de 20 millions de dollars afin de créer un nouveau programme pour protéger les caribous. L'argent a pour but d'appuyer des projets qui aideront à maintenir et à rétablir les populations de caribous dans la province.



Madame Clémence Houle a atteint l'âge vénérable de 100 ans le 28 août dernier. Elle demeure toujours à Place St-Paul. Mme Houle indique avoir travaillé toute sa vie à la buanderie de l'Hôpital Notre-Dame, soit jusqu'à l'âge de 65 ans. Selon la centenaire, il n'y a pas de secret pour vivre aussi longtemps. « Il n'y a pas de secret, il s'agit de faire attention à sa santé. » Ses voisines ont corroboré les dires de Mme Houle, puisqu'on peut la voir tous les jours aller faire sa marche, surtout lorsqu'il fait beau. « Elle est très gentille, curieuse et toujours prête à aider n'importe quand », ont indiqué ses voisins.

Photo Manon Longval

Hommage à Keith Spicer (1934-2023), premier commissaire aux langues officielles

Keith Spicer a été un commissaire éclairé, ingénieux, proactif et nettement supérieur. Quelques extraits de mon livre intitulé *Drôle de vie que voilà !* Pulsions suivent.

Il faut noter son rôle exceptionnel dans la définition des droits linguistiques du public et des employés de l'appareil fédéral en vertu de la Loi sur les langues officielles (LLO) de 1969 qui, il faut bien le dire, était plutôt faiblarde.

L'expression enquête de sa propre initiative fut interprétée comme une autorisation juridique d'aller au-devant des situations potentiellement contraires aux principes de la LLO. Les vérifications, larges et englobantes, menées de sa propre initiative, firent de lui un commissaire proactif, dynamique et promoteur des droits linguistiques.

Le principe de l'égalité des deux langues officielles fut aussi interprété avec ingéniosité : la langue de travail des employés du gouvernement fédéral et la participation des membres des deux communautés de langue officielle devenaient des obligations.

Ainsi, selon certains critères, le français devenait une langue de travail au même titre que l'anglais, de même que les unilingues francophones pourraient, comme les anglophones unilingues, travailler pour le gouvernement fédéral.

Sans ces interprétations ingénieuses, remarquables, le travail du commissaire aux langues officielles aurait porté sur une partie importante des cas d'injustice linguistique, relevés dans les plaintes, mais l'ampleur de son travail global aurait été si étriquée que l'action aurait été très lacunaire par rapport aux problèmes qui existaient dans le réseau des organismes et ministères du gouvernement du Canada.

Rappelons que l'iniquité en matière de participation francophone et de langue de travail dans l'appareil fédéral était criante. Il fallait du courage pour s'attaquer à ces volets des problèmes. Honneur au mérite.

Par Yves BRETON

Ex-directeur au Commissariat aux langues officielles
1973-1995

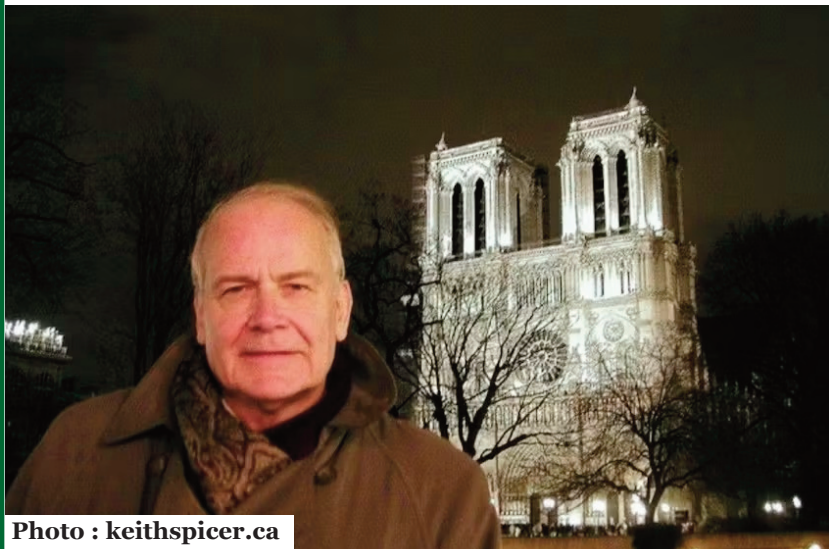


Photo : keithspicer.ca

Lettre à l'éditeur : Me faire carter à 68 ans

En fin de semaine, je me suis rendue à Jogues pour le Mud Fest. J'ai vécu 25 ans dans ce village et je crois que la plupart des gens me connaissent. J'ai 68 ans et je me suis fait carter pour me procurer de la boisson. Ils m'ont dit que tout le monde de 16 ans à 100 ans doivent montrer une pièce d'identité, ce que je fis. Ils m'ont mis un bracelet mauve comme quoi j'ai été cartée et un bracelet bleu qui dit 19 ans et plus.

Le lendemain (samedi), je me suis rendue à l'entrée et croyez-le ou non, on me demande ENCORE mes cartes d'identité. Je montre le bracelet mauve et bleu qu'ils m'ont mis la veille. Ça ne passe pas, il faut encore que je montre mes cartes.

Où est l'ERREUR ?

Qui est l'intelligent qui a fait cette loi ? P.S : Il est bien écrit que dans la loi des « renseignements généraux » - âge légal pour consommer de l'alcool et carte d'identité avec photo : « Si les membres du personnel ont DES DOUTES quant à l'âge d'une personne, ils doivent demander à cette personne de présenter une preuve d'identité acceptable ».

Alors je crois que les responsables ont vraiment besoin d'un cours personnel pour pouvoir identifier les personnes cibles !

Françoise Savoie

SOURIRE DE LA SEMAINE



Équipe

Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Sylvie Turgeon
Adjointe à la direction
adjdirection@hearstmedias.ca
Elsie Suréna
Pierre Floréa
Renée-Pier Fontaine
Journalistes
Maurice Lepage
Graphiste
pub@hearstmedias.ca
Karine Vallée
Réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Anouck Guay
Webmestre
web@hearstmedias.ca
Daniella Musangu
Webmestre adjointe
dmusangu@hearstmedias.ca
Guy Morin
Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Révisseuse bénévole
Claudine Locqueville
Jocelyne Hébert
Chroniqueuses
Serge Morissette
Chroniqueur

Sites Web
lejournallenord.com
Journal électronique
lejournallenord.com (imprimée)
Facebook
C'INN à Hearst
Fondation
Donatien-Frémont
613 241-1017
Canadian Media Circulation
Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) PoL 1No
705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Les médias communautaires francophones en crise

Par Marianne Dépélteau - Francopresse

La plaie est grande ouverte dans les médias, notamment locaux. Selon des experts, ces derniers doivent repenser leur modèle d'affaires pour s'adapter aux défis reliés au blocage des nouvelles par Meta.

Janvier : 11 % du personnel de Postmedia est mis à pied.

Février : Québecor annonce la suppression de 240 postes et l'entreprise ne paie plus son loyer à Québec depuis août.

Juin : Bell supprime 1300 postes et ferme six stations de radio.

11 août : le journal *Métro* au Québec suspend ses activités.

En francophonie minoritaire, *Le Franco* se relève d'un début d'année difficile et des radios communautaires de l'Atlantique et de l'Ouest sont sur le respirateur artificiel.

Depuis le début de l'année, le secteur des médias encaisse à nouveau le coup, alors que les géants du Web récoltent jusqu'à 80 % des revenus publicitaires en ligne.

À qui la facture ?

Pour Jean-Hugues Roy, professeur à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la responsabilité de financer les médias reste « partagée ». « Historiquement, ça a beaucoup été financé par la publicité, mais ce modèle n'est plus viable, affirme-t-il. Dans les régions où les francophones sont en situation minoritaire, c'est encore plus difficile. » La solution qu'il propose : diversifier les sources de financement. « La publicité, il y en a encore un peu. Certains ont des modèles d'abonnement [...] des dons [...]. En milieu francophone minoritaire, ça pourrait être une bonne source de revenus. »

Selon Jean-Hugues Roy, l'appui communautaire ne doit pas être négligé : « Les médias répondent aux besoins d'une communauté. Il faut que la communauté fasse sa part d'une certaine manière. [...] Les gens doivent s'abonner. »

Marie-Linda Lord, professeure en information-communication à l'Université de Moncton, estime que c'est tout à fait envisageable en milieu francophone minoritaire. « Les communautés sont attachées à leurs médias régionaux. Si on prend l'exemple, au Nouveau-Brunswick, de Radio-Canada Acadie ou de *l'Acadie Nouvelle*, ce sont deux médias importants en Acadie, au Nouveau-Brunswick, qui ont un public très loyal. »

La responsabilité gouvernementale

Mais pour Jean-Hugues Roy, le fédéral en fait déjà beaucoup avec, entre autres, l'Initiative de journalisme local (IJL) et les crédits d'impôt.

Le Québec est la seule province à avoir superposé un programme de crédits d'impôt à celui du fédéral, mais le professeur croit que les autres provinces pourraient lui emboîter le pas, selon la situation politique. « L'Alberta n'a peut-être pas un gouvernement très favorable aux médias en ce moment. En Ontario, je pense que le gouvernement conservateur ne serait pas forcément favorable [...] par rapport aux Franco-Ontariens. Mais il faut demander, il faut que les élus soient redevables », martèle-t-il.

L'auteur de *Pour un Fonds des médias nouveau et amélioré* estime aussi que les compagnies de télécommunications comme Bell, Vidéotron, Shaw et Rogers ont une part de responsabilité, car

ils font de l'argent sur le dos des médias en vendant les moyens de diffusion des nouvelles.

C-18 « à repenser »

La Loi sur les nouvelles en ligne (C-18) a poussé Meta à bloquer les nouvelles canadiennes sur ses plateformes Facebook et Instagram. D'après Jean-Hugues Roy, « il faut repenser cette loi, ou à plus court terme, trouver une façon de s'entendre avec les plateformes. »

L'une des choses à rectifier à son avis est la part du gâteau que prend Radio-Canada.

« Radio-Canada, c'est une grande institution et on l'adore. Mais le fait qu'elle puisse bénéficier des sommes prévues dans le cadre de la loi C-18, pour moi, c'est une erreur. Ça détourne des sommes qui devraient bénéficier aux médias francophones en milieu minoritaire. »

« Il y a d'autres aberrations à Radio-Canada : le fait qu'elle sollicite de la publicité, poursuit-il. Ça prive des médias de publicité. Le journal *Métro* me l'a bien dit : Radio-Canada nuisait à leur campagne pour solliciter de la publicité dans bien des marchés. [...] Ça n'a pas de sens pour moi. »

Nouvelles habitudes de consommation

Marie-Linda Lord croit aussi qu'il faut un nouveau modèle de financement des médias, mais adapté aux nouvelles habitudes de consommation. « Les gens aiment

pouvoir consulter sur leurs tablettes, leurs téléphones. »

Selon elle, les habitudes de consommation ont trop changé pour revenir en arrière, vers le 100 % non numérique. « Quand je pose la question en classe "qui écoute la radio?", j'ai peut-être 30 % de mes étudiants qui le font, alors qu'il y a 30 ans, c'était 100 %. »

Tout en maintenant l'impression de l'édition papier de *L'Aquilon* « pour ceux qui aiment encore le papier », Nicolas Servel doit attirer le nouveau public. « On essaie d'évoluer et d'être plus présents en ligne, d'explorer la voie des balados, des réseaux [sociaux] et d'expérimenter avec divers formats. »

« Le tissu même de notre société »

Si la crise se poursuit, la disparition des médias locaux pourrait entraîner de graves conséquences. « C'est le tissu même de notre société, souligne Jean-Hugues Roy. Ce serait dramatique si, par exemple, *Le Voyageur* disparaissait. »

« Dans quel miroir les francophones en milieu minoritaire pourraient se regarder? Oui, il y aurait encore Radio-Canada, mais je pense que c'est bon de ne pas avoir un seul miroir. »

Pour Marie-Linda Lord, c'est également une question d'accès à l'information : « Il y a des informations qui se trouvent dans les médias locaux et pas ailleurs. »

NEVADA

Les **GROS** **LOTS** vous attendent

au

St-Pierre's Gas & Car Wash

Tout profit encourage

Les Médias de l'épinette noire !

LES

Médias

de l'épinette noire

JOURNAL

LE NORD

CINN911.com

Cours de karaté

Nordik Wado Kai

INSTRUCTEUR : MICHEL GOSSELIN, 7^e DAN

INSCRIPTIONS

jeudi 7 septembre et
mardi 2 septembre
de 18 h 30 à 20 h

Les inscriptions auront lieu à
l'École secondaire catholique de Hearst
30, 10^e Rue

Utiliser la porte « D »

COUT ANNUEL

(couvrant de septembre à avril)
incluant les frais de fédération Shintani

165 \$

Rabais pour familles et élèves du secondaire !

Nordik Wado Kai

705 372-5227

nordikwadokai@gmail.com

NORDIK WADO KAI
HEARST

Le ministre Steve Clark blâmé par le commissaire à l'intégrité

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Le ministre des Affaires municipales et du Logement Steve Clark a contrevenu à la Loi sur l'intégrité des députés, a conclu le commissaire à l'intégrité de l'Ontario, David Wake, dans un rapport publié mercredi.

Le ministre n'a pas posé assez de questions à son personnel et a « omis de superviser le processus de sélection des terrains de la ceinture de verdure à des fins d'aménagement », affirme le commissaire Wake.

Ce dernier soutient dans son rapport d'enquête que les omissions de Steve Clark ont « eu pour effet de favoriser indument les intérêts privés de certains promoteurs immobiliers ».

David Wake recommande à l'Assemblée législative de l'Ontario « de réprimander le ministre Clark pour son non-respect de la Loi ». Il avait ouvert une enquête après que la cheffe de l'opposition officielle Marit Stiles lui en ait fait la demande, en décembre 2022.

L'Ontario a créé la Ceinture de verdure en 2005 pour protéger des terres écosensibles et les épargner du développement immobilier et commercial.



En 2022, le gouvernement progressiste-conservateur de Doug Ford a retiré près de 3000 acres de ces terres pour y construire 50 000 logements et les a remplacés ailleurs.

Pourtant, les progressistes-conservateurs avaient assuré depuis 2018 qu'ils ne toucheraient jamais à ces terres.

« Il peut sembler incroyable que le ministre Clark ait choisi de faire l'autruche au sujet d'une initiative aussi importante entreprise par son ministère, mais je crois que c'est exactement ce qu'il a fait », estime le commissaire à l'intégrité. Manœuvres malhonnêtes

Durant l'enquête du commissaire, 62 personnes ont témoigné et plus de 2300 documents ont été examinés.

« Les éléments de preuve dépeignent un processus marqué par des interprétations erronées, une précipitation inutile et des manœuvres malhonnêtes », soutient David Wake.

Au centre de l'histoire, le chef de cabinet du ministre Clark, Ryan Amato, a démissionné plus tôt ce mois-ci après avoir été pointé du doigt, sans être nommé, par la vérificatrice générale de l'Ontario dans son rapport publié le 9 août.

Elle aussi a fait enquête sur les circonstances entourant les échanges de terres sur la Ceinture de verdure entre le gouvernement ontarien et certains promoteurs immobiliers.

Ryan Amato a dirigé une petite équipe de fonctionnaires qui a proposé au ministre Clark, en octobre 2022, de retirer 15 propriétés de la ceinture de verdure pour y permettre le développement. Parmi ces sites, 14 ont été choisies par l'ex-chef de cabinet Amato.

La preuve amassée par M. Wake indique que « M. Amato a conseillé au ministre Clark de "le laisser faire" alors qu'il s'engageait dans un processus chaotique et presque irréfléchi qui, selon [le commissaire], a abouti à une décision opaque et mal informée qui a ouvert la porte à la promotion inappropriée des intérêts privés de certains promoteurs ».

Les fonctionnaires membres de la petite équipe pensaient que les directives qu'ils recevaient du chef de cabinet provenaient du ministre et du cabinet du premier ministre, « mais, de son propre aveu et de celui d'autres témoins, M. Amato travaillait en grande partie seul et sans supervision », apprend-on.

Le rapport indique que même si les promoteurs n'avaient pas nécessairement été informés d'une potentielle ouverture de la Ceinture de verdure, « l'enthousiasme » de Ryan Amato à l'obtention de plus d'informations de la part des promoteurs sur leurs terrains était suffisant pour laisser penser qu'une telle opportunité était

imminente.

Depuis le début de la controverse, le ministre Clark et le premier ministre Doug Ford martèlent qu'ils n'étaient pas au courant des discussions tenues au sein de leurs cabinets à ce sujet.

« Quoi qu'il en soit, il incombe au ministre de superviser son personnel. Les députés ne peuvent pas se soustraire à la responsabilité prévue par la Loi lorsque, par négligence ou inattention, ils ne supervisent pas des politiques ou des décisions importantes de leur bureau. »

Steve Clark reste en poste

Malgré la sortie du commissaire à l'intégrité et les appels répétés des partis d'opposition et des communautés de Premières Nations à la démission de Steve Clark en tant que ministre des Affaires municipales et du Logement, il restera en poste.

« Le ministre Clark continuera de s'efforcer de tenir notre promesse de construire au moins 1,5 million de logements et de veiller à ce que la confiance du public soit maintenue à chaque étape du processus », peut-on lire dans une déclaration du bureau de M. Ford, envoyée après aux médias la publication du rapport de David Wake.

« Nous avons reconnu les domaines dans lesquels nous devons nous améliorer; le commissaire à l'intégrité l'a réitéré aujourd'hui, et nous continuerons de travailler pour renforcer le processus à l'avenir », a fait savoir le bureau du premier ministre.

Dans une autre déclaration, le ministre Clark a indiqué qu'il accepte les conclusions du commissaire à l'intégrité.

« Il y avait des failles évidentes dans le processus qui a conduit au rapport d'aujourd'hui. Je suis pleinement déterminé à tenir la promesse de notre gouvernement de construire au moins 1,5 million de logements et je veillerai à ce que le processus se déroule avec intégrité et confiance. »

Rappelons que la Police provinciale de l'Ontario (PPO), qui s'était penchée sur le dossier afin de déterminer si une enquête était nécessaire, a confié l'affaire à la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

La police fédérale n'a pas encore déterminé si une enquête criminelle sera effectuée ou non.

Saviez-vous que nous offrons un traitement orthodontique non traditionnel?

Les *Perfect Smile Clear Aligners* sont là pour vous redonner la joie de manger et de sourire.



Commencez votre *Perfect Smile* avec ces quatre étapes faciles :

- 1) Faites un rendez-vous pour une consultation.
- 2) Au prochain rendez-vous, une empreinte digitale de vos dents sera prise et envoyée au laboratoire *Perfect Smile* qui établira le meilleur plan de traitement pour vous.
- 3) Suite à l'approbation du traitement et du prix, l'installation de votre premier aligneur *Perfect Smile* sera faite au bureau, sur rendez-vous. Ce délai est généralement d'environ trois semaines après la consultation.
- 4) Dans seulement quelques semaines, vous allez remarquer une différence dans la position de vos dents et vous commencerez à être en amour avec votre sourire!



Hearst en bref : logement, permis de construction et comité de révision

Par Steve Mc Innis

Devant la crise de logement de la communauté, le conseiller Martin Lanoix a déposé une motion visant à utiliser le volume élevé d'espaces vacants dans les bâtiments au centre-ville pour les transformer en logements. Actuellement, 40 % de la superficie du rez-de-chaussée peut être utilisé pour le résidentiel. L'augmentation du pourcentage permettrait la création d'un plus grand nombre d'unités d'habitation dans la communauté. Le personnel de la Ville préparera un rapport sur les possibilités, les implications et les effets d'une potentielle augmentation du

pourcentage.

Permis de construction

Jusqu'au 31 juillet, les permis de construction remis par la Ville atteignaient les 16 256 960 \$ en projets. Un total de 12 permis a été remis pour la catégorie commerciale, d'une valeur de 7 881 460 \$. Six autres ont été émis au niveau industriel pour un investissement de 6 732 000 \$, ce qui est nettement supérieur aux années précédentes. Les chiffres démontrent toutefois une baisse touchant le secteur résidentiel alors que 53 permis ont été achetés pour un investissement de 1 643 500 \$,

environ trois fois moins qu'à pareille date en 2022. Le total de 71 permis remis par la Ville ajoute 20 775,28 \$ au coffre de la Municipalité.

Comité de révision

Le conseil municipal a nommé Stéphane Lapointe et Sylvain Mercier à titre de membres du comité de révision de la Ville de Hearst. Ce comité a été créé en 1981 et a comme mandat de revoir et d'étudier les demandes de dérogation au règlement de zonage de la Ville. Il a l'autorité d'accorder une dérogation mineure au règlement de zonage s'il estime

cette dérogation opportune pour l'exploitation ou l'utilisation appropriée du terrain, du bâtiment ou de la construction et s'il estime que l'objet du règlement municipal et du plan officiel est respecté.

Selon la constitution du comité de révision, jusqu'à sept membres de la communauté générale, nommés par le conseil municipal, peuvent y siéger. La dernière demande traitée par le comité de révision date de 2018. Depuis, plusieurs membres ont quitté leur siège, c'est donc pour cette raison que deux sièges étaient à pourvoir.

Ontario en bref : grève des enseignants, violation des règles et abeilles

Par Steve Mc Innis

Le ministre de l'Éducation de l'Ontario, Stephen Lecce, presse trois syndicats d'enseignants à conclure un accord qui éviterait une grève. La semaine dernière, la province et le syndicat représentant le personnel enseignant des écoles secondaires anglophones ont convenu de négocier jusqu'à la fin du mois d'octobre pour ensuite soumettre les questions en suspens à l'arbitrage.

Le ministre ajoute vouloir conclure le même accord avec les syndicats des enseignants du primaire, du primaire et du secondaire catholiques, ainsi que du côté francophone. Il indique que cela permettrait aux négociations de se poursuivre pendant deux mois supplémentaires avant de passer à l'arbitrage.

Les trois autres syndicats ont déclaré la semaine dernière qu'ils n'envisageaient pas cette possibilité pour le moment.

Violation des règles

Le commissaire à l'intégrité de l'Ontario accuse le ministre du Logement d'avoir violé la Loi sur l'intégrité des députés dans le dossier du dézonage de terres protégées par la Ceinture de verdure. Le commissaire Wake conclut que le ministre Clark a omis de superviser le processus de sélection des terrains, « ce qui a eu pour effet de favoriser indument les intérêts privés de certains promoteurs immobiliers. »

Le commissaire recommande à l'Assemblée législative que le ministre Clark « soit réprimandé pour son manquement à se conformer à la loi. »

En réponse au rapport, le premier ministre Doug Ford a déclaré que le ministre Clark continuerait à

œuvrer pour atteindre l'objectif du gouvernement de construire des logements et à « veiller à ce que la confiance du public soit maintenue à chaque étape du processus. »

Électricité

L'Ontario et le Québec ont signé un nouveau protocole d'entente portant sur un échange de puissance électrique afin de s'entraider lors des pointes de consommation. Ces dernières années, le premier ministre Doug Ford a dit plusieurs fois que l'Ontario n'achèterait pas l'électricité du Québec, disant être en surplus énergétique.

Le ministre de l'Énergie de l'Ontario, Todd Smith, a indiqué que le nouvel accord énergétique était un simple échange, sans aucun paiement de part et d'autre, et que le transfert pourrait commencer dès cet hiver.

Abeilles

Cette semaine, un camion qui transportait des caisses contenant cinq-millions d'abeilles s'est renversé. La police régionale de Halton a été obligée de demander l'aide d'apiculteurs du coin pour récupérer les abeilles. Les caisses d'abeilles se sont détachées d'un camion vers 6 h 15 et se sont déversées sur la route Guelph Line à Burlington.



Devant cette scène, les policiers ont averti les conducteurs de fermer les fenêtres de leur véhicule en passant par là et ont conseillé aux piétons d'éviter le secteur.

Vente de

substance mortelle

Les forces de l'ordre ont porté douze nouvelles accusations contre l'Ontarien soupçonné d'avoir vendu une substance mortelle par la poste à des personnes susceptibles de vouloir s'enlever la vie. La police affirme que toutes les nouvelles accusations portées contre Kenneth Law pour conseils et aide au suicide sont liées à des cas survenus en Ontario sur des personnes âgées de 16 à 36 ans.

En mai dernier, la Police régionale de Peel avait déjà porté contre

l'homme de Mississauga deux chefs d'accusation pour conseils et aide au suicide. Il y a quelques jours, la police britannique a annoncé qu'elle enquêtait sur la mort de 88 personnes au Royaume-Uni qui avaient acheté des produits sur des sites Web canadiens offrant prétendument des substances mortelles à des personnes à risque.

Plusieurs enquêtes internationales ont été déclenchées après l'arrestation au Canada, plus tôt cette année, de Kenneth Law. L'homme est soupçonné d'avoir envoyé au moins 1200 colis dans plus de 40 pays. Les autorités américaines, italiennes, australiennes et néo-zélandaises ont également ouvert des enquêtes.

Conseil des trappeurs de Hearst Trapper's Council

RENCONTRE ANNUELLE le 6 septembre 2023



Un rappel à tous les trappeurs du Conseil de Hearst et environs que la rencontre annuelle aura lieu le mercredi 6 septembre 2023, à la salle du Tournoi des Deux Glaces à 19 h.

Les membres du Conseil des trappeurs de Hearst sont invités à la réunion annuelle pour appuyer notre Conseil des trappeurs. Toute personne du public qui serait intéressée dans la trappe est bienvenue.

Les membres doivent aussi renouveler leur membréité afin d'avoir le droit de vote à la réunion annuelle et pour participer au programme de castors nuisibles.

Communiquez avec le secrétaire pour plus d'informations.

SVP, PRENDRE NOTE DES DATES DES PROCHAINES RENCONTRES :

1er NOVEMBRE 2023
10 JANVIER 2024
6 MARS 2024
1er MAI 2024

Marcel Dillon
Secrétaire
705 372-8632

La PPO et le MTO travaillent de pair



(Steve Mc Innis) Au cours de la semaine du 14 au 17 août dernier, les agents d'application de la loi ont procédé à une campagne de vérification intensive des véhicules automobiles commerciaux sur les autoroutes du Nord. À plusieurs endroits entre North Bay et Thunder Bay, dont la ville de Hearst, les véhicules lourds et commerciaux ont été dans l'obligation de s'arrêter aux divers points de service pour une inspection.

Des membres de la Police provinciale de l'Ontario et d'autres du ministère des Transports de l'Ontario se sont joints pour cette initiative d'inspection. Au point de contrôle du MTO à Hearst, situé sur la rue Front à l'ouest de la Ville, plusieurs véhicules de différentes grosseurs ont été aperçus lors de cette semaine d'inspection.

Au total, 281 véhicules commerciaux, à la fois légers et lourds, ont été arrêtés et inspectés dans le Nord de l'Ontario. De ce nombre, 63 véhicules ont été mis hors services, cinq ont été remorqués et les plaques retirées, et 371 accusations ont été portées.

Photo : Facebook OPP North East

Tous les mardis, vous pouvez lire
VOS prédictions de la semaine.



Disponible uniquement sur le site Web
du journal Le Nord, dans la
section « Chroniques »

L'ACHAT
LOCAL,
c'est crucial!




Le Conseil
des Arts
de Hearst



MARTHE LAVERDIÈRE
— FAIT SON SHOW !

9 SEP 2023

Pour acheter ton billet, scan le code
QR ou communique avec nous.

705 362-4900

conseildesartsdehearst.ca



Canada

Ontario

ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

hearst

Caisse
Alliance

AtlanticPower
Corporation

VILLENEUVE
CONSTRUCTION

cspne.ca

MW
MAURICE WELDING

Companion
Total - Mobil

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE QUI SERA DISPONIBLE PROCHAINEMENT
INFO@HEARSTMEDIAS.CA OU 705 372-8298

Quand les préjugés sont plus dangereux que le surpoids

Marianne Dépelteau – Francopresse

FRANCOPRESSE – Une personne qui ne ressemble pas à la Barbie typique court le risque d'être mal prise en charge par les professionnels de la médecine. Après des diagnostics tardifs ou erronés, plusieurs personnes en surpoids perdent confiance envers les médecins.

Kira McCarthy souffre de grandes douleurs depuis presque dix ans et selon elle, la grossophobie y est pour beaucoup.

Ses maux de tête commencent, en 2015, suivis de problèmes de mémoire et d'une difficulté à compter et à s'exprimer. La situation est particulièrement invalidante pour l'enseignante torontoise. Elle passe une première imagerie par résonance magnétique (IRM) quelques semaines après le début des symptômes sur les conseils de sa médecin.

L'analyse de la neurologue l'a ébranlée : « Elle m'a dit que j'allais bien et m'a recommandé une réduction mammaire, car les femmes qui ont une forte poitrine ont tendance à se pencher vers l'avant, ce qui pourrait tirer sur les muscles de mon cou et provoquer des maux de tête. »

« Je n'étais pas là pour les maux de tête, ajoute Kira McCarthy. Donc ce qu'elle m'a suggéré pour les troubles cognitifs, c'est une réduction mammaire ».

Refusant de subir la réduction mammaire, Kira McCarthy veut obtenir des réponses. Huit ans plus tard, elle réussit à passer une seconde IRM qui dévoile finalement une sténose spinale, soit un rétrécissement du canal spinal. Lors de cet examen, les médecins lui assurent que ses symptômes n'avaient aucun rapport avec la taille de sa poitrine.

En attente d'un rendez-vous avec un chirurgien, elle regrette le temps perdu : « Si j'avais été examinée en 2015, je ne souffrirais pas de la douleur extrême que j'éprouve et je n'aurais probablement pas eu à modifier mon mode de vie comme je l'ai fait. »



Les préjugés sont l'un des facteurs qui expliquent le risque de mauvais diagnostics chez les personnes en surpoids.

PHOTO : MART PRODUCTION - PEXELS

Le danger de consulter

Ce qu'a vécu Kira McCarthy est un exemple de grossophobie médicale.

Jean-Philippe Chaput, professeur adjoint à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa définit ce concept comme étant « la peur des personnes grosses » : « C'est l'ensemble des attitudes ou comportements qui stigmatisent ou discriminent les personnes qui sont considérées comme grosses ou qui ont un poids élevé. »

L'expert parle d'un accès aux soins de santé plus difficile, de matériel médical mal adapté aux personnes obèses, d'attitudes ou stéréotypes négatifs de la part du personnel soignant, voire d'erreurs de diagnostic.

« Beaucoup de professionnels de la santé voient [les gens obèses] comme étant paresseux, qui mangent trop, qui doivent juste perdre du poids », explique-t-il.

« Tous les médecins que j'ai consultés pour quelque raison que ce soit m'ont parlé de perte de poids », indique Kira McCarthy.

Le sujet est difficile pour la Torontoise qui a souffert de troubles alimentaires. « Me recommander de perdre du poids est vraiment dangereux pour moi. »

Les infirmières étaient tannées à cause de mon corps

« À cause de cela, beaucoup de

gens ne vont pas chez le médecin et finissent par ne pas être diagnostiqués », poursuit Kira McCarthy. Un sentiment que partage une mère franco-ontarienne qui a tenu à s'exprimer sous le couvert de l'anonymat. « Je manque de confiance dans le personnel médical, j'éprouve même de la méfiance. Je me présente là et j'attends de voir si on va m'écouter, me prendre au sérieux, ou si je vais devoir m'obstiner. »

Des expériences lors de ses deux grossesses ont lourdement teinté sa relation avec les médecins. Les commentaires et fixations sur son poids ont déroulé le tapis rouge pour une orthorexie, soit l'obsession malade de l'alimentation saine.

« Entre les grossesses, je faisais beaucoup d'exercice et [je comptais] les calories avec une application, raconte la Franco-Ontarienne. Après ma fille, j'ai fait le régime paléo, puis Keto. Sans avoir un diagnostic formel, j'avais définitivement une alimentation troublée. »

Un jour, elle croise sa médecin au restaurant. Prise de honte, elle en vient à se dire : « Faut pas qu'elle me voie manger un hotdog. »

« À ma deuxième grossesse, c'était l'été alors il faisait chaud, je faisais plus de rétention d'eau [...] et j'étais plus gonflée, ce qui est

normal quand t'es enceinte », relate-t-elle.

Mais sa médecin se met en tête qu'elle a pris trop de poids. Elle réalise donc un test de glycémie, persuadée qu'elle est diabétique.

Résultat, aucune trace de diabète, mais des souvenirs douloureux pour Alexandra. « On m'a piquée sept fois pour essayer de trouver une veine [...] j'avais l'impression que les infirmières étaient tannées à cause de mon corps. »

Plus tard, d'autres praticiens lui diront que sa prise de poids durant sa grossesse n'était pas si élevée et que la recherche du diabète avait été inutile.

« On nous écoute, mais à moitié »

Les défis financiers et structurels des systèmes de santé dans les provinces compliquent davantage l'accès à des soins de qualité pour les personnes en surpoids.

« Je sais que notre système de santé est déficient et qu'on n'a pas beaucoup de temps, regrette Alexandra Gauthier. Quand on va voir un médecin, on est sur un timer [...], souvent c'est comme si on arrivait et que les assumptions étaient déjà faites. On nous écoute, mais à moitié. »

« Des études démontrent que le temps passé dans un bureau de médecin avec une personne obèse est plus court qu'avec une personne mince, corrobore Jean-Philippe Chaput. Si les médecins passent moins de temps avec les patients, ils sont plus à risque de faire des erreurs [de diagnostic]. »

Parmi les raisons qui expliquent cette différence, le chercheur évoque la paresse de certains médecins, le manque d'équipement et de formation, ainsi que le système qui encourage les praticiens à voir le plus de patients possible en une journée afin de gagner plus d'argent. Si les personnes en surpoids ont plus de risques de développer des problèmes de santé, « il faut commencer avec un dialogue ouvert et ne pas juger », insiste Jean-Philippe Chaput.

Les clés USB des Grandes Familles de la région 2023 seront disponibles à la fin août !

CINN911

FAMILLES :
Dupuis
Fontaine
Lacroix
Laflamme



**Leclerc
Lecours
Lefrançois
Spécial Rose
Lecours**

Des céréales au menu pour le printemps

Pascale de Montigny Gauthier - IJL - Réseau.Presse - Agricom

Semées durant la période automnale, les céréales d'automne passent tout l'hiver sous la neige afin de reprendre leur croissance au début du printemps. Très résistantes, elles ont de multiples avantages sur les plans économique, écologique et agronomique. « Les principales céréales d'automne sont le blé, le seigle, l'orge, l'épeautre et le triticale », explique Joanna Follings, experte en culture céréalière au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales à Guelph. « Le blé est sans doute la céréale la plus populaire, » mentionne Kelly Allen, conseiller en culture à la coopérative UNIAG. « L'orge d'hiver, l'avoine ainsi que le triticale sont très peu semencés, car il y a très peu de marchés pour ce type de céréales. »

« Il y a plusieurs avantages à introduire des céréales d'automne

en agriculture », explique Joanna Follings. « On voit une augmentation des rendements de maïs et de soja lorsqu'ils sont alternés avec du blé d'hiver. Les céréales d'automne telles que le triticale offrent d'excellentes options de fourrage pour alimenter le bétail et incorporer ce qu'on appelle des « cultures de couverture. » »

Selon la définition du site Web « agrobonsens », les cultures de couverture permettent de maintenir les microorganismes actifs dans le sol, de mobiliser les fertilisants, de favoriser l'infiltration d'eau durant la période printanière et de prévenir certaines maladies. Elles limitent les mauvaises herbes et fixent l'azote et/ou la libération du phosphore dans le sol.

« Au niveau de l'entretien, les céréales d'automne doivent être semées selon une carte qui se nomme « la carte des dates

optimales de plantation des céréales d'automne », commente Kelly Allen.



Légende photo : Kelly Allen, conseiller en culture à la coopérative UNIAG

« Un bon semencement des céréales d'automne augmente la possibilité d'obtenir plusieurs tiges à partir d'une seule. Ce phénomène naturel se nomme le « tallage ». Cela améliore également leur survie durant l'hiver et optimise leur résistance », ajoute Joanna Follings.

Malgré leurs avantages, les céréales

d'automne comportent certains inconvénients. « Dans certaines régions de l'Ontario, la survie à l'hiver peut représenter un défi si la culture a été semencée tardivement ou s'il y a de nombreux épisodes de gel/dégel tout au long des mois d'hiver et de printemps », raconte Joanna Follings. « Au printemps/été suivant, la fusariose de l'épi, une maladie fongique, peut également être un défi si les conditions météorologiques pendant la période de floraison sont particulièrement chaudes et humides avec une humidité relativement élevée. »

L'automne, même si elle annonce l'arrivée de l'hiver, est la saison idéale pour débuter la culture de céréales. Avec autant de bénéfices, toutes les raisons sont bonnes pour entamer leurs semences et pour y voir de beaux carrés de terre bien semencés.

Un verre de lait à saveur holstein s'il vous plaît!

Par Pascale de Montigny Gauthier - IJL - Réseau.Presse - Agricom

Blanches, tachetées de noir et originaires des Pays-Bas, ce type de vaches laitières sont de la race holstein. Une espèce très commune dans les fermes laitières canadiennes depuis leur introduction, vers la fin du 19e siècle, en Amérique du Nord. La technologie facilite grandement la traite des vaches pour plusieurs producteurs laitiers, dont un de la ferme Haasen Farms Ltd à Timmins et un de la ferme Starhill Farms Ltd à Vankleek Hill.

« Elles sont calmes et assez timides », mentionne Eddy Haasen, propriétaire de la ferme Haasen Farms Ltd à Timmins. « Avec plus de 250 vaches à s'occuper, il faut être en mesure de bien les nourrir, qu'elles soient dans un bon environnement de vie et surtout, il faut avoir un bon sens de la gestion! Lorsqu'elles atteignent deux ans, elles sont prêtes pour la traite. Dans une journée, je produis environ 3 800 litres de lait à l'aide de robots. Je ne procède donc pas à la traite manuelle des vaches. »

Grâce à l'avancement de la technologie, traire les vaches est devenu une tâche beaucoup moins exigeante comme c'était le cas autrefois. « À la ferme, nous avons une machine qui fait la traite des



Légende photo : Eddy Haasen, propriétaire et ses parents propriétaires également : Yvy et Frank Haasen à la ferme Haasen Farm Ltd.

vaches cinq fois par jour sans même qu'on ait à la toucher et qui soigne en même temps », explique Trevor Cuning, propriétaire de la ferme Starhill Farms Ltd. Cet appareil permet, par le fait même, d'évaluer la qualité du lait en identifiant le niveau de protéine, de matière grasse, etc.

« Ça me permet d'avoir une grande flexibilité, d'aller à l'extérieur, de faire autre chose. Je viens justement de revenir du chalet que j'avais loué pour une semaine! C'est certain qu'il doit y avoir quelqu'un pour superviser quelques fois par jour, mais ça nous

permet quand même de faire ce genre de choses depuis que nous avons introduit les robots », poursuit Trevor Cuning.

Comme toute technologie, il y a certains désavantages. « C'est sûr et certain que c'est une technologie et il n'y a rien de parfait! Avec les *sensors*, ça peut déclencher les alarmes. Par exemple, si à deux heures du matin l'alarme se met à sonner, je dois me lever et aller vérifier », commente Trevor Cuning.

« Pour être en mesure de faire la production ainsi que la vente, il faut se procurer un permis que l'on

appelle « quota ». Si nous n'avons pas de quota, nous ne pouvons pas vendre le lait, au risque d'avoir des infractions [...] », continue Trevor Cuning.

Afin de bien maîtriser l'art de la production laitière, les vaches ont besoin d'un environnement de vie sain ainsi que d'une bonne alimentation.

Le producteur, quant à lui, a besoin d'un sens aiguë de l'organisation et de responsabilités. Il suffit maintenant de mélanger le tout et de se verser un verre de lait.



LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE SOUHAITENT REMERCIER LEUR BÉNÉVOLES QUI DONNENT GRACIEUSEMENT DE LEUR TEMPS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. SI VOUS VOULEZ VOUS IMPLIQUER, APPELEZ-NOUS AU 705 372-1011

Vers la fin des forêts primaires ?

Par Marine Ernoult - Francopresse

Le Canada abrite certaines des dernières forêts primaires du monde, préservées de toutes interventions humaines. Mais ces îlots de biodiversité, alliés incontournables dans la lutte contre le changement climatique, disparaissent. Ils sont notamment victimes de l'exploitation forestière.

À l'heure où la nature sauvage disparaît sous nos yeux, les forêts primaires sont encore indemnes, jamais défrichées, exploitées ou modifiées. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) les définit comme « des forêts naturellement régénérées d'essences indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés ».

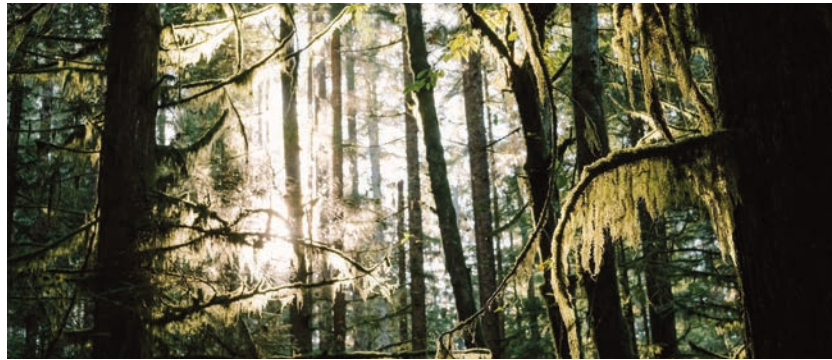
À l'échelle du globe, le Canada possède environ 16 % de ces écosystèmes vierges, principalement en Colombie-Britannique et dans les latitudes élevées du pays. Outre leur valeur culturelle et patrimoniale, les grands arbres pluricentennaires jouent un rôle écologique essentiel. Ils constituent une gigantesque réserve de biodiversité et font le bonheur de toutes sortes d'insectes, d'oiseaux et de mammifères.



Les forêts boréales canadiennes stockent plus de carbone par hectare que tout autre écosystème terrestre.

PHOTO : WIKIMEDIA COMMONS

Ils stockent aussi du carbone, ce qui en fait des atouts précieux dans la lutte contre le réchauffement climatique. « La forêt boréale canadienne intacte stocke plus de carbone par hectare que tout autre écosystème terrestre, entre 30 % et 50 % de plus que celles qui sont exploitées et deux fois plus que celles en zone tropicale », relève Michael Polanyi, responsable de la campagne pour les solutions climatiques naturelles à Nature Canada. « Le Canada est considéré comme l'un des principaux puits de carbone de la planète », renchérit Jennifer Skene, gestionnaire de solutions pour la lutte contre les changements climatiques au sein de l'organisme américain National Resources Defense Council (NRDC).



Les forêts tempérées humides de Colombie-Britannique font partie des dernières forêts primaires du Canada.

PHOTO : JESSE BAUER – UNSPLASH

Bataille de chiffres

Les frontières des forêts primaires ne cessent pourtant de reculer. En se basant sur des données de Global Forest Watch, le NRDC a classé le Canada au 3e rang mondial en matière de perte de forêts primaires et intactes, derrière le Brésil et la Russie. Et ce, en raison de l'exploitation forestière.

L'organisme avance qu'en 2021, pas moins de 550 000 hectares de forêts mixtes et boréales canadiennes ont fait l'objet de coupes massives. « Le Canada reste dans un modèle où la majorité de l'exploitation forestière se fait dans les forêts primaires », appuie Michael Polanyi.

La « grande valeur économique » d'arbres vieux de plusieurs siècles explique cette convoitise des compagnies forestières, soutient Patrick M.A. James, professeur adjoint à la faculté de foresterie de l'Université de Toronto. L'industrie forestière conteste totalement ces critiques. « C'est inapproprié de le présenter comme ça, les plus grandes étendues qu'on perd, c'est dû aux feux de forêt », défend Étienne Bélanger, vice-président de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC).

Dans son rapport de 2022 sur l'état des forêts, Ressources naturelles Canada indique de son côté que sur 348 millions d'hectares de forêts, seulement 710 333 hectares ont été récoltés (0,20 %), et à peine 49 352 hectares déboisés (0,01 %). Les autorités fédérales soutiennent ainsi que le taux annuel de déforestation du pays est inférieur à 0,2 %.

Grandes absentes du paysage administratif

Mais impossible de savoir si ce déboisement affecte les forêts primaires, car aucune mention n'en est faite dans les documents officiels. Pour Michael Polanyi, il s'agit d'une « lacune » connue et préoccupante : « Le fédéral

n'utilise jamais ce terme. Il y a un manque de transparence, il ne donne pas d'informations sur la proportion de forêts primaires qui disparaît. » Les écarts de chiffres s'expliquent aussi par la méthode de calcul d'Ottawa. Le gouvernement fédéral considère que les territoires déboisés dont l'usage demeure réservé à l'exploitation forestière sont toujours des forêts. Seules les zones rasées et converties en espaces agricoles ou urbains sont considérées comme déboisées.

Aux yeux des scientifiques et environnementalistes interrogés, cette méthodologie tente de masquer une autre menace moins connue que la déforestation : la dégradation des forêts, due entre autres à l'exploitation du bois.

« L'écosystème met des siècles à se reconstituer »

Michael Polanyi assure que près de 80 % des forêts exploitées sont coupées à blanc. Autrement dit, la totalité des arbres d'une parcelle est abattue avant d'en planter de nouveaux. « Cette pratique n'est pas durable, elle cause des dommages irréversibles et met en péril l'habitat d'espèces menacées comme le caribou », estime-t-il. Ressources naturelles Canada affirme au contraire par courriel que la législation forestière canadienne, « l'une des plus strictes au monde [...] protège les forêts et garantit le respect de pratiques de gestion forestière durable dans tout le pays. »

Même discours du côté de l'industrie forestière. Si l'APFC reconnaît que les coupes à blanc constituent toujours la norme, Étienne Bélanger parle d'aménagement forestier durable et rappelle que les exploitants ont l'obligation légale de replanter. « Après avoir coupé les arbres, nous régénérons la forêt pour la ramener en production après 100 ans, voire plus », souligne le responsable.

Les chercheurs récusent ce raisonnement. « Des arbres millénaires disparaissent irrémédiablement, l'écosystème met des siècles à se reconstituer », insiste Patrick M.A. James.

Le professeur explique que les forêts secondaires replantées ont une valeur écologique moindre que celles perdues. Elles sont, selon lui, moins diversifiées, plus vulnérables au feu, recèlent une biodiversité moins élevée et stockent moins de carbone.

Là encore, Étienne Bélanger réfute. « On replante les mêmes espèces locales et diversifiées pour ramener les écosystèmes tels qu'ils existaient avant la coupe. »

Urgence climatique

Face à l'urgence climatique, la communauté scientifique appelle à la mise en place de mécanismes de conservation, en particulier sous la gouverne des Premières Nations. En mars 2022, 90 scientifiques ont adressé une lettre ouverte en ce sens au premier ministre Justin Trudeau. Les signataires demandent que les forêts primaires soient protégées dans le cadre du nouveau plan national de réduction des gaz à effet de serre.

Une responsabilité particulière pèse également sur les provinces et les territoires, qui gèrent l'immense majorité des forêts primaires. Pour le moment, aucun gouvernement n'a eu le courage de se priver de cette ressource souvent essentielle à l'économie. « Il existe quelques réglementations, mais elles sont peu contraignantes et inadéquates. Les différents niveaux de gouvernements se renvoient la balle », déplore Shane Moffatt, responsable de la campagne Nature et Alimentation de Greenpeace Canada.

Signes d'espoir

Certains signes et avancées satisfont cependant les acteurs de terrain. Sept pourcent de la superficie forestière du pays sont d'ores et déjà protégés. À l'occasion de la 15^e Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP 15), le Canada s'est engagé à restaurer 19 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici 2030. « La protection des forêts semble de nouveau être à l'ordre du jour », veut croire Shane Moffatt. Le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 à 45 % d'ici à 2030. Le temps presse.

Profil d'entreprise : Hearst Home Building Centre / Centre de rénovation Home



Nom de l'entreprise :
Hearst Home Building Centre /
Centre de Rénovation Home

Propriétaires : Denis et Lise Joanis, depuis plus de 20 ans

Depuis : 1914

Fondateurs : Hearst Lumber, première cour à bois à Hearst, qui s'est graduellement transformée en quincaillerie, a connu plusieurs propriétaires dont le fondateur, M. Harry Powell en 1914.



HISTORIQUE

Hearst Lumber est le plus vieux magasin en ville!

Plus de cent ans d'existence aujourd'hui pour la quincaillerie Hearst Lumber qui était, à l'époque, une simple cour à bois. En 1928, M. Powell passe les rênes à une femme d'affaires, Mme Alice Brisson, dont le conjoint, Vital, était propriétaire de la quincaillerie et ameublement Dehaître située au coin de la rue George et de la 8e Rue où est présentement le 241 Pizza Bowling Billards Bar & Grill.

En 1947, les frères Fred et Arthur Lecours, hommes d'affaires et propriétaires d'une scierie locale, achètent Hearst Lumber de la famille Brisson.

Plus tard, en 1963, M. Wilbrod Gagnon et son partenaire d'affaires, Clément Lecours, se portent acquéreurs de Hearst Lumber. Et en 1988, la famille Joanis achète Hearst Lumber qui a évolué sous plusieurs bannières, dont Homecare et TimBrMart. Denis et Lise acquièrent ensuite l'entreprise pour desservir la population sous la bannière Rona, et finalement Home.

Quels sont les défis rencontrés depuis l'ouverture de votre commerce?

Premier grand défi — être une femme dans le milieu de la construction! Les hommes ne voulaient pas se faire servir par une femme. Les gens se sont habitués à voir plus de femmes dans ce milieu — non conventionnel à ce moment-là!

Ensuite, gérer l'entreprise. De façon continue, on doit se renouveler, se réinventer, se tenir à la page, mettre de l'effort. Il y a un constant renouvellement d'informations qu'on doit rechercher pour garder son entreprise saine.

Les changements de bannière ont aussi été une période exigeante. Au début, c'était Homecare. Le nom étant trop similaire aux services médicaux, l'appellation seulement fut changée et non la bannière. Donc pour solidifier la marque, Timber Mart s'ajoute, étant plus représentatif du domaine de la construction. Les problèmes d'approvisionnement au niveau de la quincaillerie nous incitent à choisir la bannière Rona que nous avons eue pendant presque 10 ans. Cependant il est devenu difficile de se procurer des produits, leur provenance étant du Québec. Les circulaires étaient en français et les avoir bilingues pour l'Ontario devenait tout un défi. C'était compliqué.

Finalement, nous avons opté pour une nouvelle bannière, celle qui existe aujourd'hui : Home Hardware, ce qui était vraiment différent de Maki Home Hardware. Cette bannière nous apporte une très grande satisfaction. Mais Rona a laissé sa marque. Plusieurs disent encore magasiner chez Rona; c'est probablement à cause de l'appellation francophone.

Pourquoi une jeune famille devrait-elle s'établir à Hearst?

Plusieurs personnes de l'extérieur achètent des propriétés à des couts inférieurs de la région du Sud. Les jeunes familles ont beaucoup à gagner au point de vue monétaire, temps, rencontres, activités, proximité — se rendre au centre communautaire, à l'école, diner à la maison, tout ça se fait en moins de 15 minutes. C'est une qualité de vie que tous aiment énormément. Et, avec l'Internet aujourd'hui, on se sent moins isolé.

Clientèle loyale

Le magasinage en ligne apporte un vent nouveau, soit les marchés, la diversification. Les gens commandent en ligne, et font livrer au magasin. Pendant la covid, ce service a été grandement exploité et l'est toujours.

Fierté Communautaire

Les gens sont authentiques. La francophonie, le multiculturalisme font en sorte que les gens ont un respect vis-à-vis les différentes cultures. Le niveau de tolérance par rapport à toutes choses est plus grand. Il y a toujours place à amélioration, par exemple le bénévolat, on a eu de meilleures années. Cependant, on voit les jeunes s'investir, saisir des opportunités lorsqu'elles se présentent et se lancer en affaires. Les gens de Hearst sont entrepreneurs, ils profitent des occasions d'affaires qui n'existent pas ailleurs.

Utilisation des réseaux sociaux

Le site Web de Hearst Lumber sera mis à jour dans un avenir rapproché. Nous avons aussi notre page Facebook qui demande un suivi continu et qui exige une présence assidue pour servir nos clients.

En plus, depuis janvier, les circulaires sont en ligne seulement, ce qui exige de part et d'autre une familiarisation. C'est plus difficile pour les régions rurales et j'ai tenté de débattre cette décision, mais sans succès. Donc, tous les Home Building Centre ont maintenant des circulaires en ligne seulement.

L'importance de l'achat local

Naturellement, je prône l'achat local. Si on pouvait s'octroyer toutes les retombées économiques dans notre communauté, on en serait que meilleur. Dans le cadre de la Chambre de commerce où j'étais présidente, j'ai fait venir des gens pour parler de l'importance de l'achat local, de nos emplois.

Si par exemple on prend une grosse entreprise de l'extérieur, les employés reçoivent les salaires minimums, les services comptables ne sont pas de la communauté, tout l'argent disparaît complètement de la communauté, aucun argent ne reste local! Donc, quand on dépense ailleurs, il faut penser que l'argent reste ailleurs, ça ne revient pas dans la communauté. Si on n'encourage pas nos petits commerces, c'est certain qu'il n'y en aura plus. Il n'y aura plus rien en ville.

Avec les ressources que nous avons maintenant, nos prix sont très compétitifs.

Créateur d'emploi

Hearst Lumber embauche aujourd'hui huit hommes et quatre femmes : dix à temps plein et deux à temps partiel pour un total de 12 employés.



720 rue George
705 362-4325
hearstlumber.com
hlumber@ntl.aibn.com

Facebook : Hearst Lumber-Centre de Renovation Home



PHOTO : FACEBOOK JOGUES MUD FEST

L'équipe des Médias de l'épinette noire vous invite à vous abonner à sa nouvelle infolettre qui sera mise en place à partir du lundi 4 septembre.

Vous serez les premiers informés de nos nouveautés, nos concours, nos podcasts et plus encore!

Nous vous offrirons un lien pour le journal *Le Nord* de la semaine, les meilleures entrevues de *l'Info sous la loupe* ou encore du *Fanatique*, par exemple, et des futures activités locales...

Assurez-vous d'obtenir l'Infolettre des Médias de l'épinette noire!

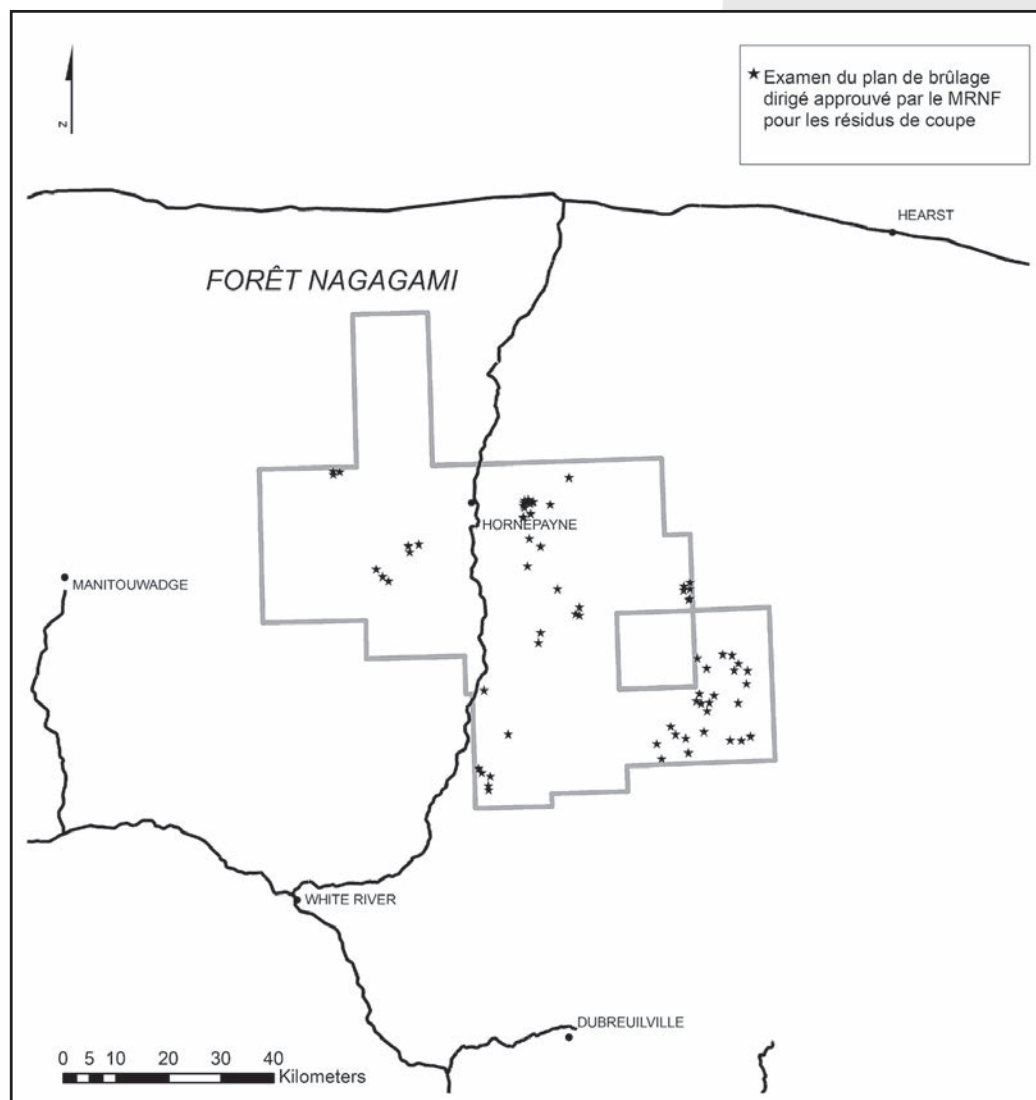
Appelez-nous au 705 372-1011 pour nous donner votre adresse de courriel ou envoyez-nous un message à info@hearstmedias.ca

Merci de faire partie de la gang!

INSPECTION

Inspection d'un plan de brûlage dirigé de déchets de coupe approuvé par le MRNF pour la forêt Nagagami

Le **ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF)** de l'Ontario vous invite à inspecter un plan de brûlage dirigé de déchets de coupe approuvé par le MRNF qui sera exécuté dans la **forêt Nagagami** (voir la carte).



Dans le cadre de nos efforts soutenus pour régénérer et protéger les forêts de l'Ontario, des endroits où des coupes ont eu lieu récemment ont été sélectionnés pour faire l'objet d'un brûlage dirigé conformément aux lignes directrices énoncées dans le *Manuel sur le brûlage dirigé* du MRNF. Le brûlage dirigé permettra de réduire la zone recouverte de résidus de coupe tout en augmentant la superficie de la forêt qui pourra être régénérée et en diminuant les risques d'incendie. Le brûlage devrait être lancé entre le **1 octobre 2023** et le **24 décembre 2023**.

Le plan de brûlage dirigé de résidus de coupe approuvé, qui indique les endroits où le brûlage aura lieu et qui comprend des cartes de ces endroits, peut être consulté par le public, en communiquant avec First Resource Management Group et en visitant le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse <https://nrp.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr> et ce, jusqu'au **31 mars 2024**, date à laquelle le calendrier annuel de travail expirera.

Les personnes et les organismes intéressés et concernés peuvent organiser une réunion avec l'équipe du MRNF en ligne afin de discuter du plan de brûlage dirigé. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Adam Solomon
Forestier de gestion adjoint
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
Centre de travail de Wawa
48, chemin Mission
Wawa (Ontario) P0S 1K0
tél. : 249 622-2915
courriel : adam.solomon@ontario.ca

Information in English : Adam Solomon at 249-622-2915.

Jack McClinchey, F.P.I.
Aménagiste en sylviculture
First Resource Management Group
22, rue Paget Nord
New Liskeard (Ontario) P0J 1P0
tél.: 705 622-8826, poste 118
courriel : jack.mcclinchey@frmg.ca



**Ils viennent
sans
manuel
d'utilisation**

Sans mode d'emploi. Ni numéro de service à la clientèle. Mais saviez-vous que des yeux en santé ont besoin d'un optométriste? Oui, d'un optométriste. Vos yeux ont besoin de voir l'optométriste régulièrement, parce que l'optométriste peut s'assurer de les garder en santé... Prenez rendez-vous aujourd'hui même.

LA SANTÉ DE VOS YEUX
MÉRITE BIEN UN OPTOMÉTRISTE



**Pour une PAUSE
vitaminée**
Il suffit
de prendre
les escaliers !



Ontario



Dans le temps comme dans le temps une chronique de Serge Morissette Vivre dans les années 50 : Les magasins de A. C. Smith et Freeman Smith

Dans les années 50, il y avait deux magasins pour les enfants : A. C. Smith et Freeman Smith. Les deux frères qui avaient leurs magasins situés sur la rue George – A. C. Smith près de l'Hôtel Queen's et Freeman Smith en face du théâtre Cartier (à peu près). Les deux magasins vendaient des bonbons, des cartes de hockey, des comics, de la crème glacée, des barres de chocolat, des cigarettes, etc. En plus, ils vendaient des disques 45, 33 et 78 tours, ainsi que des machines à boules. Il y avait aussi des machines à boules (*pin-ball*) à la salle de billard de M. Giroux.



On y trouvait des chips Krispak, Hostess, Ruffles, des Hickory Sticks en plus du maïs soufflé Crackerjack et Pink Elephant. Chacun coûtait de 5 à 10 cennes. Comme bonbons, il y avait des cigares et des pipes en réglisse, des bonbons bananes et arachides, des framboises sucrées, des jujubes, des petits paquets de pastilles en bonbon, des caramels, des réglisses All Sorts, des gommes ballounes Bazooka entre autres, des Life Savers, de la gomme Juicy Fruit, Spearmint et Doublemint, des petits cœurs sucrés, des *jelly beans*, des menthes, des cigarettes en bonbons, des cigares en cire contenant un jus, de la gomme Chicklets, des colliers en bonbons, des Certs, des Fizzies, de grosses lèvres en cire, des cornets de crème glacée en bonbon, des bonbons moelleux sucrés de toutes les couleurs, des bonbons durs et bien d'autres.

Il y avait aussi des barres de chocolat Jersey Milk, Oh Henry, Sweet Marie, Dairy Milk, Coffee Crisp, Crispy Crunch, Cherry Blossom, Eat More, Rolo, AERO, Bounty, Chunks, Butterfinger, Wunderbar ainsi que des Smarties, des Glossettes Raisins et Peanuts parmi tant d'autres.

De plus, il y avait une variété de produits gelés tels les Polar Bar, Popsicle, Drumstick, Fudgesicle, Cream Bar et Ice cream Sandwich.

Chez les boissons gazeuses, on retrouvait par exemple le Coca-Cola, le Pepsi, le 7-Up, l'Orange Crush, la Root Beer, le Ginger Ale et le Crème Soda rouge ou blanc. Les prix variaient généralement entre 10 cennes et quatre pour une cenne (oui, les cennes existaient encore dans le temps). J'ai déjà raconté mes expériences avec les cartes de hockey et la vente de bouteilles vides, alors je passe au prochain sujet.

Dans le temps, tous les dépanneurs, restaurants, théâtres, hôtels ainsi que les confiseries vendaient des cigarettes à environ 33 cents du paquet. Il y avait des Players, Du Maurier, Export, Matinee, Lucky Strike, Gitanes, Sweet Caporal, Camels, Malboros, Buckingham et autres.

Les machines à boules (*pin-ball machines*) étaient aussi populaires. Pour cinq cennes, on pouvait jouer une partie. Tu avais cinq boules et tu devais amasser un certain nombre de points pour avoir une partie gratuite. Les machines étaient souvent hors service parce que les plus grands avaient tendance à soulever la machine pour contrôler le trajet de la boule et cela faisait arrêter (ou *tilter*) la machine.

Ces magasins étaient aussi très populaires auprès des adolescents

puisqu'on y vendait aussi des disques 45 tours (une chanson), 33 tours (plusieurs chansons) et 78 tours (disques d'une chanson réservée surtout pour la musique populaire, les hit).

Les deux frères Smith étaient très gentils avec les jeunes. Il en était ainsi pour leurs épouses, nées Kniprath et Lecours. J'imagine que les deux couples auraient des histoires très intéressantes à raconter s'ils étaient encore avec nous.



Quelques commentaires des lecteurs

Pauline : J'avais toute une collection de 45 tours.

France : Mme Smith nous faisait jouer les nouveautés, et nous pouvions commander nos propres sélections que nous découvrions à la radio CFCL, et la nuit sur d'autres postes de radio.

Pierrette : On gardait des enfants pour 25 cennes l'heure pour acheter un 45 tours à un dollar. Nous étions fières de nos achats.

Julienne : Mon premier emploi d'été comme étudiante a été au magasin de Freeman et Marie-Ange Smith. La spécialité était les cornets de crème glacée de toutes les saveurs possibles (une boule ou deux boules) et Mme Smith était bien fière de dire qu'elle avait les meilleurs et les plus belles boîtes de chocolat pour toutes les occasions. J'ai travaillé deux étés pour eux. Ça ramène de beaux souvenirs!

Denise : Moi j'y ai acheté mes premiers vinyles, 33 et 45 tours, et je les ai encore... lol. J'ai toujours une table tournante aussi, cassettes et joueuse de cassettes. Soit que j'aime la vieille musique, où je suis ramasseuse de cochonneries.

Pierre : Et il y avait des pétards à mèche et ceux qu'on m'était dans les pistolets.

Jacqueline : Et ils vendaient aussi des lunes de miel, c'était donc bon. J'en cherche encore... lol.

Ben : Les parties de pin-ball coûtaient 5 cennes. Pour nous, les plus jeunes, de temps à autre M. Smith levait le couvert derrière la machine et nous donnait des parties gratuites. Wow, que ça ramène de bons souvenirs.

Kevin (traduction) : J'me souviens du magasin de A. C. Smith. Cet homme avait toujours un sourire aux lèvres. J'me souviens de la glacière 7-Up pour les boissons gazeuses. Les bouteilles étaient suspendues dans un grand bassin dans laquelle circulait l'eau froide. Lorsque tu y mettais ton 10 cennes, la grille ouvrait et tu pouvais sortir ta bouteille de la machine.

Patrice : Moi aussi j'ai acheté mes premiers 45 tours là. Je pense que *Downtown* de Petula Clark en était un.



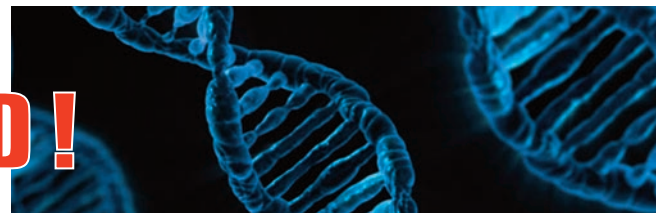
LE RADIO BINGO. C'EST PAS COMPLIQUÉ !
1800\$ en prix à gagner
tous les samedis à 11 h
sur les ondes de **CINN911**



Édition génique et OGM, des synonymes?

Par Kathleen Couillard

ÇA DÉPEND !



L'édition de gènes est une technologie de plus en plus utilisée pour développer des plantes plus performantes. Elle s'accompagne d'inquiétudes de la part des opposants aux organismes génétiquement modifiés (OGM). Mais ces nouvelles variétés de plantes sont-elles des OGM? Le Détecteur de rumeurs fait le point.

L'édition génique, c'est quoi?

Comme son nom l'indique, l'édition de gènes consiste à modifier délibérément les gènes d'un organisme en ajoutant, en modifiant ou en effaçant de petits fragments d'ADN à des endroits très précis du génome. C'est la définition qu'en donne une analyse de l'état des connaissances produite par le Parlement européen en 2022. Cette technologie permet aussi d'effacer de plus gros fragments d'ADN et même d'insérer des gènes entiers, ajoute Santé Canada dans son avis scientifique sur la réglementation des produits végétaux issus de l'édition génique, également publié en 2022.

La technique d'édition de gènes la plus connue est sans doute CRISPR-Cas9. Depuis son entrée en scène en 2012, on la présente comme une approche d'édition de gènes avec une précision de loin supérieure à tout ce qui existait auparavant.

L'édition de gènes peut avoir différents objectifs : augmenter la qualité et le rendement d'une culture, la rendre résistante à différents pathogènes ou ravageurs, lui permettre de mieux tolérer les herbicides, modifier sa composition nutritionnelle ou même, lui donner des caractéristiques qui plaisent aux consommateurs.

En 2022, 63 espèces de plantes issues de l'édition de génome avaient fait l'objet de publications scientifiques, selon le résumé des experts européens. L'édition de gènes a notamment été utilisée pour produire des plants de soya riches en acide oléique, donnaient en exemple l'an dernier des chercheurs coréens dans un article où ils analysaient les impacts de cette technologie sur la science de la sélection végétale.

Selon Santé Canada, l'édition a aussi été utilisée avec succès pour plusieurs plantes en agriculture comme la canne à sucre, les agrumes, les raisins, le lin, le blé, le tabac, les pommes de terre, le coton et le maïs. Toutefois, il est important de rappeler que très peu d'aliments qui en sont issus se sont rendus jusqu'à la mise en marché, et qu'aucun n'est actuellement en vente au Canada.

Édition génique : de nouveaux OGM?

Comme leur nom l'indique, les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont des êtres vivants dont le matériel génétique a été altéré. C'est en gros la définition qu'on peut lire en différents endroits, depuis le Collège d'agriculture de l'Université Purdue jusqu'à la section « éducation » du *National Geographic* en passant par l'*Encyclopédie Britannica*. Selon cette définition, le produit de l'édition de gènes pourrait donc être considéré comme un OGM.

Cependant, pour la plupart des gens, un OGM fait plutôt référence à un organisme dans lequel on a introduit un gène étranger, aussi appelé « transgène ». C'est d'ailleurs la définition proposée par le gouvernement du Québec qui mentionne qu'un « OGM est un être vivant dont le matériel génétique a subi une transformation spécifique par la méthode appelée transgénèse ».

L'insertion d'ADN étranger permet à la plante d'acquérir de nouvelles fonctions. Par exemple, on pourrait introduire un gène de bactérie qui rendrait la nouvelle variété résistante à un insecte. La transgénèse se fait souvent grâce à des méthodes qui ont été développées à partir des années 1980, où l'ADN étranger s'insère de façon aléatoire dans le génome. Les experts européens soulignent à ce sujet que la plupart des applications d'édition génique ne nécessitent pas l'introduction d'ADN étranger. Dans la majorité des cas, les changements dans l'ADN pourraient en fait survenir naturellement, au contraire de ceux réalisés par transgénèse.

Agriculture conventionnelle et mutations naturelles

Par ailleurs, ces débats font parfois oublier que les modifications génétiques font partie intégrante des méthodes traditionnelles de sélection végétale employées par les agriculteurs. Depuis les débuts de la domestication des plantes au Moyen-Orient il y a environ 10 000 ans, les humains sélectionnent les variétés possédant des caractéristiques désirables. Historiquement, celles-ci sont donc des mutantes apparues spontanément dans la nature. Des modifications dans le génome peuvent en effet apparaître spontanément, pour différentes raisons. Les chercheurs coréens donnent comme exemples les erreurs qui peuvent se produire lors de la réplication de l'ADN, les mutations induites par des substances présentes dans l'environnement, l'activité d'un transposon (fragment d'ADN qui peut se déplacer de

façon autonome, surnommé « gène sauteur »), les échanges de matériel génétique entre deux chromosomes lors de la production des cellules sexuelles, etc. Certaines bactéries symbiotiques des plantes, comme *Agrobacterium*, peuvent aussi intégrer des fragments de leurs gènes dans le génome de leur hôte. Une étude publiée par des chercheurs français en 2014 a également démontré la présence de fragments d'ADN viral dans certaines plantes qui se seraient installés lors d'infections passées.

Les mutations sont communes dans la nature. Par exemple, le rapport du Parlement européen estime que dans un seul plant de blé, 238 altérations génétiques arrivent spontanément à chaque génération. Par ailleurs, dans les années 1950, on avait commencé à utiliser l'irradiation et les produits chimiques pour augmenter le taux de mutation, remarque Santé Canada. Plus de 3000 variétés de plantes ont ainsi été créées grâce à des radiations ionisantes. C'est le cas du blé dur, de l'orge Golden Promise et des poires résistantes aux pathogènes.

L'édition génique : moins risquée ou non?

Bref, qu'il s'agisse de végétaux produits par des méthodes conventionnelles, par édition génique ou par un procédé de transgénèse, ces plantes comportent toutes des modifications de leur génome. Le nombre de mutations est toutefois moins élevé dans le cas de l'édition de gènes, parce que les techniques permettent une intervention beaucoup mieux ciblée. Par exemple, lors de la mutagenèse avec des produits chimiques, environ 600 mutations s'accumulent dans le génome alors que l'utilisation de CRISPR-Cas ne produit qu'une seule mutation à la fois : c'est la raison pour laquelle on le présente depuis 2012 comme un « ciseau génétique » aussi précis.

Santé Canada ajoute que l'édition génique est plus précise que les techniques de transgénèse, ou même que les techniques agricoles traditionnelles, puisque la localisation de la modification dans le génome est prédéterminée. Le nombre de changements non intentionnels est donc moins grand qu'avec les techniques conventionnelles ou la transgénèse. Malgré la grande précision des technologies d'édition du génome, les experts européens reconnaissent qu'il peut parfois y avoir des modifications dites « hors cible », c'est-à-dire que l'édition a lieu sur un autre site que prévu dans le génome. Cela pourrait introduire des caractéristiques inattendues et altérer le profil de risque, confirme aussi Santé Canada. Cependant, ce risque existe aussi pour toutes les autres méthodes de sélection végétale. En effet, lors de la sélection traditionnelle des plants, le matériel génétique subit plusieurs changements imprévus avant d'arriver au résultat voulu.

Édition génique : des réglementations moins strictes?

Comme les techniques d'édition du génome sont relativement récentes, il subsiste beaucoup d'incertitude sur la façon de réglementer. Mais puisque les modifications introduites de cette façon imitent des mutations qui pourraient survenir dans la nature —pas d'introduction de gènes étrangers— les cultures qui en sont issues sont généralement soumises à une réglementation moins stricte, observent les chercheurs coréens.

C'est le cas au Canada. En effet, selon la loi canadienne, un aliment est considéré comme « nouveau » en fonction de ses caractéristiques finales et non de la technologie utilisée pour le développer. Puisque les plantes issues de l'édition génique ne sont pas différentes des plantes obtenues par des méthodes agricoles traditionnelles, elles ne sont pas considérées comme nouvelles et n'ont donc pas à être évaluées avant leur mise sur le marché, à condition de ne pas contenir de fragments d'ADN étranger.

Édition génique : plus difficile à détecter que les OGM

Les OGM, ou plantes transgéniques, sont faciles à détecter, justement en raison de cette présence d'ADN étranger. À l'inverse, il n'y a pas de façon de différencier les plantes issues de l'édition génique des plantes sélectionnées par l'agriculture conventionnelle, puisque les modifications introduites auraient aussi pu être le résultat d'une mutation spontanée. Ces cultures éditées pourraient ainsi « contaminer » les cultures certifiées biologiques dont un des critères est de ne pas contenir « d'OGM ». En mai dernier, dans un article du journal agricole *La Terre* de chez nous, le président du syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec mentionnait qu'il souhaiterait la mise en place de marqueurs génétiques pour qu'il soit plus facile d'identifier les variétés issues de l'édition génique.

MOT CACHÉ

E	T	N	I	A	L	P	T	A	R	T	S	I	G	A	M	R	I	T	C
I	P	R	O	C	E	S	C	O	N	D	A	M	N	E	E	N	T	O	T
S	T	N	E	M	E	T	T	I	U	Q	C	A	A	Y	J	N	U	C	D
I	R	U	P	R	O	C	U	R	E	U	R	M	O	O	E	R	I	E	N
A	C	T	N	E	R	B	M	A	H	C	E	D	N	M	O	D	L	O	I
S	E	O	A	E	D	R	O	I	T	N	I	C	R	N	R	I	I	N	N
E	T	S	N	C	T	I	L	E	D	A	T	E	N	E	B	T	F	O	I
P	D	E	U	F	O	E	B	E	L	I	S	E	V	E	U	R	I	J	E
E	R	U	M	C	L	V	D	P	O	E	M	R	R	L	A	T	E	U	C
A	N	E	A	O	C	I	A	N	M	A	E	A	O	C	A	C	S	G	N
E	J	I	U	R	I	A	T	I	N	I	T	S	T	B	N	O	S	E	E
C	N	O	E	V	F	N	T	D	S	I	B	I	O	R	O	M	E	U	D
N	O	G	U	P	E	C	A	S	O	A	O	R	I	E	I	P	R	C	U
A	I	R	Y	R	I	T	I	N	E	N	P	O	B	Q	T	A	E	R	R
N	T	E	R	V	N	U	S	X	E	N	N	L	I	U	A	R	D	E	P
N	I	F	U	A	H	E	L	U	U	G	T	E	L	E	M	U	N	A	S
O	D	F	J	C	R	I	M	E	R	E	I	E	A	T	M	T	A	N	I
D	U	E	E	S	U	A	C	E	P	S	V	T	N	E	O	I	M	C	R
R	A	D	E	F	E	N	S	E	N	P	I	A	I	C	S	O	E	E	U
O	E	T	I	U	S	R	U	O	P	T	A	S	L	L	E	N	D	S	J

Thème : Au palais de justice / 8 lettres

A	D	L	S
Absolution	Délibérations	Litige	Saisie
Accusé	Délit	M	Sentence
Acquittement	Demanderesse	Magistrat	Serment
Ajournement	Détenu	Mandat	Sommation
Alibi	Droit	O	Sursis
Amende	F	Ordonnance	T
Appel	Fraude	P	Témoin
Audition	G	Peine	V
Aveux	Grefe	Plaidoyer	Verdict
Avocat	H	Plainte	Victime
C	Huissier	Poursuite	
Cause	I	Preuve	
Chambre	Imparfait	Probation	
Comparution	Infraction	Procès	
Condamné	Injonction	Procureur	
Conflit	J	R	
Couronne	Juge	Requête	
Créances	Jurisprudence	Rôle	
Crime	Jury		

CASSEROLE DE SAUCISSES ET DE BROCOLI AU CHEDDAR



INGRÉDIENTS

- 4 saucisses de Toulouse
- 40 g (3 c. à soupe) de beurre
- 2 gousses d'ail, hachées finement
- 30 ml (2 c. à soupe) de farine tout usage non blanchie
- 500 ml (2 tasses) de bouillon de poulet
- 75 g (3 tasses) de bébés épinards, hachés
- 210 g (3 tasses) de bouquets de brocoli
- 85 g (3 oz) de gros dés de fromage cheddar orange fort
- 30 ml (2 c. à soupe) de ciboulette ciselée

ÉTAPES DE PRÉPARATION

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 220°C (425°F).

Dans une poêle en fonte d'environ 25 cm (10 po) de diamètre à feu moyen-élevé, dorer les saucisses dans 15 ml (1 c. à soupe) du beurre 2 minutes de chaque côté. Réserver sur une assiette. Dans la même poêle, attendrir l'ail dans le reste du beurre 30 secondes. Ajouter la farine et poursuivre la cuisson 30 secondes en remuant constamment au fouet. Verser le bouillon. Porter à ébullition en remuant au fouet. Laisser mijoter jusqu'à ce que la sauce épaississe, soit environ 4 minutes. Poivrer. Ajouter les épinards et mélanger jusqu'à ce qu'ils soient tout juste tombés. Rectifier l'assaisonnement. Répartir le brocoli et les saucisses et cuire au four 10 minutes ou jusqu'à ce que les saucisses soient cuites. Retirer la poêle du four. Répartir le fromage et poursuivre la cuisson au four 2 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit fondu. Retirer la poêle du four et parsemer de la ciboulette. Déposer la poêle au centre de la table. Accompagner d'une purée de pommes de terre, si désiré.



SUDOKU

	3			5			7	
7		8		2			5	1
						8		9
						4		
		5					1	8
		1			8			
5			6	1				
		4	7					
				3		6	2	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 837

9	2	9	6	3	4	7	1	8
3	6	1	5	8	7	4	2	9
4	8	7	2	1	9	3	6	5
2	9	5	8	6	3	1	7	4
8	1	6	7	4	2	5	9	3
7	3	4	1	9	5	2	8	6
6	4	8	3	7	1	9	5	2
1	5	3	9	2	6	8	7	4
9	7	2	4	5	8	6	3	1

Procurez-vous le livre

Tu fais partie de la gang

écrit par
Lucie Paquin

**35 ANS
D'HISTOIRE**

CINN911

AU COUT DE 25 \$

Réponse du mot caché :

TRIBUNAL

AVIS DE DÉCÈS



Robert Rancourt

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Robert Rancourt de Mattice, à l'âge de 66 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Renée, ainsi que ses trois enfants : Tina Rancourt (Benjamin Yorke) de Langley BC, Mélanie Rancourt (Éric Brunelle) de Sudbury et Dany Rancourt (Roxanne Papineau) de Kapuskasing; et cinq petits-enfants : Daphnée Lacroix, Zachary Rancourt, Félix Brunelle, Nathaniel Rancourt et Chase Brunelle. Il laisse également sa sœur Marie-Josée (André) de Abbotsford BC, et un frère, Pierre (Angéline) de Mattice; de même que les membres de sa belle-famille : Lina Thomas (feu Antoine), Gilles (Louise), Mario (Patricia) et Paul; ainsi que ses nièces, neveux, parents et ami(e)s.

Il fut précédé dans la mort par ses parents, Donatien et Marie (née Veilleux), ainsi que ses sœurs et frères : Gaétanne (feu Aurèle), Raymonde (feu Gérard), Colombe (feu Robert), Abel (feu Pierrette), Ulysse (feu Henriette), Victor (Lise), Alexandre (Élaine) et Martial.

Ce que Robert préférait le plus était le temps passé avec sa famille et ses ami(e)s. Il était farceur et aimait faire rire les gens, un homme généreux avec un grand cœur. Il aimait passer du temps dans son garage à fabriquer des jeux en bois pour ses enfants et petits-enfants. Souvent, nous pouvions le trouver au chalet avec une petite bière alentour d'un beau feu. Grand amateur de chasse et pêche, il savourait le moment présent dans la tranquillité des lacs, des rivières et de la forêt.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la salle Gérard Lemieux de Mattice le jeudi, 31 aout 2023 de 13 h à 15 h 30. Les funérailles auront lieu le jeudi 31 aout 2023 à 16 h en l'église Saint-François-Xavier de Mattice.

La famille apprécierait les dons à la Société canadienne du cancer.



Anne-Marie St-Pierre

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Anne-Marie St-Pierre (née Turenne), le 23 aout 2023 à l'âge de 91 ans. Elle était la mère adorée de Monique St-Pierre. Elle restera dans les doux souvenirs de plusieurs : neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Elle fut précédée dans la mort par son époux, Lucien St-Pierre. On se souvient de Anne-Marie comme d'une merveilleuse et aimante épouse, mère et amie. Dans son temps libre, elle aimait la lecture, les voyages à travers le monde, ses nombreuses marches avec sa fille. En plus de ses loisirs comme skier, elle était reconnue comme étant une formidable tireuse de cartes qui prenait le temps d'être avec les gens. Elle laisse le souvenir d'être une bonne vivante, qui aimait rire.

La famille apprécierait les dons au Foyer des Pionniers.



Roland Lamontagne

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Roland Lamontagne, le 23 aout 2023 à l'âge de 69 ans, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse de beaux souvenirs dans le cœur de ses frères et sœurs : Ronald (feu Lawrence Aubertin), Raymond (Georgette Côté), René, Claude (Evelyn Alig), Fernand (Carmelle Audet), Gaëtan, Jeanine (Victor Veilleux), Thérèse (feu Jean-Marie Goupil), Anita (feu Roland Grenier), Diane (Dieu-Donné Blier) et Joane (Jean Fortier), tous de Hearst. Roland laisse plusieurs beaux souvenirs dans le cœur de son filleul, Jérémy Fortier, ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Il fut précédé dans la mort par son père Odilon Lamontagne, sa mère Marie-Ange Lamontagne (née Bastarache) et son frère Roger (Pauline Côté).

On veut se souvenir de Roland comme d'un homme qui aimait la compagnie de sa famille, frères, sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. Il était très soucieux des autres, s'intéressant à leur vécu. Gros travaillant, il a dédié 48 ans de sa vie au Plywood. Roland avait toujours hâte à l'hiver pour sortir sa fameuse motoneige Yamaha. Très grand fan, on pouvait toujours l'apercevoir aux parties des Lumberjacks. Salut Roland! Toujours dans nos cœurs!

Les funérailles auront lieu le samedi 2 septembre à 10 h 30 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.

La famille apprécierait les dons à la Société canadienne du cancer.

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS
CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.

Les petites annonces

À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front
600 pieds carrés approx.

902 \$ / mois - services compris

Contactez Marcel Fauchon

Téléphone : 705 372-4928

Recherche

Appartement une chambre pour une personne de 60 ans,
non-fumeur, non-buveur

Téléphone : 705 373-2851

Recherche

Congélateur couché à vendre.

Laissez un message au :

Téléphone : 705 362-8783

Tout tourne autour du parcours.
Le leur et le vôtre.

It's all about the journey.
Theirs and yours.

Nous sommes à la recherche de conducteurs d'autobus scolaires et nolisés
We're Hiring Bus Drivers and Charter Drivers

Hearst et Kapuskasing, ON

Découvrez une carrière qui vous offre quelque chose de nouveau chaque jour — un sens du but pour vous et une valeur pour votre communauté. Chez Stock Transportation, notre travail consiste à amener les élèves à l'école en toute sécurité, à temps et prêts à apprendre.

Profitez de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, de l'avancement professionnel et des avantages sociaux :

- Prime de formation 1000 \$
- Aucune expérience nécessaire — la formation est fournie!
- Amenez vos enfants au travail!
- Salaires compétitifs
- Postes à temps partiel du matin et de l'après-midi
- Horaire de l'année scolaire avec congé d'été!
- Pas de fin de semaine!

SCANNEZ POUR POSTULER

SCAN TO APPLY

Hearst and Kapuskasing, ON

Discover a career that offers something new each day — a sense of purpose for you and value to your community. At **Stock Transportation**, getting students to school safely, on time, and ready to learn® is what we do.

Take advantage of work-life balance and career growth, along with these benefits:

- Training Incentive \$1000
- No Experience Necessary — Training Provided!
- Bring Your Kids to Work!
- Competitive Wages
- Part-time Morning and Afternoon Shifts
- School Year Schedule with Summers Off!
- No Weekends!

Rejoignez notre équipe et faites votre parcours professionnel avec nous!
jobatstock.ca
Appelez 705 672-3341

Les filiales indépendantes et les sociétés affiliées de National Express LLC sont des employeurs qui souscrivent au principe de l'égalité d'accès à l'emploi (EEO).
Les termes et conditions sont susceptibles d'être modifiés.
National Express LLC's independent subsidiaries and affiliates are an equal employment opportunity (EEO) employer.
Terms and conditions are subject to change.

national express school

STOCK

SOYEZ LA PREMIÈRE À SAVOIR... GRÂCE À NOTRE JOURNAL VIRTUEL!

JOURNAL LE NORD
705 372-1011

Kaleb Papineau de Cochrane cumule de l'expérience au camp du Spirit dans l'OHL

Par Steve Mc Innis

Le gardien de but des Lumberjacks, Kaleb Papineau, a participé au camp de sélection des Spirits de Saginaw qui s'est terminé hier (mercredi 30 août). À seulement 17 ans, le cerbère originaire de Cochrane compte 23 rencontres d'expérience dans la Ligue de hockey junior A du Nord de l'Ontario et espère être en mesure de forcer la main de l'organisation pour obtenir l'un des deux postes disponibles avec son équipe de l'OHL.

Après avoir joué seulement 12 parties avec les Trappers de North Bay de la Ligue Midget AAA en 2021-2022 alors qu'il était âgé de 16 ans, Kaleb a réussi à attirer assez l'attention pour se faire repêcher par les Spirits de Saginaw en 12^e ronde, soit 224^e sélection, lors du repêchage de l'OHL 2022. L'année dernière, Kaleb a débuté la saison avec les Rapides de Rivière des Français. Il avait été utilisé dans le cadre de sept rencontres en cinq semaines d'activités. Le problème à ce moment, c'est que la direction de l'équipe avait décidé de débiter la saison avec trois gardiens de but. Insatisfait de son utilisation, il quitte l'équipe pour retourner à Cochrane.

Le jeune gardien avait vu de l'action seulement dans le cadre de sept rencontres. Il avait eu la chance d'être devant le filet pour 60 minutes de jeux seulement deux fois alors qu'il était venu en relève du gardien de but partant lors des cinq autres rencontres. Avec les Rapides, il a cumulé une fiche d'une victoire et trois défaites, une moyenne de

5,67 buts alloués par match et un taux d'efficacité à 0,865 %.

Après avoir mis de la pression sur la direction des Rapides, Kaleb est libéré en novembre 2022 et peut signer avec n'importe quelle équipe du circuit. L'organisation de Hearst n'a pas laissé passer cette opportunité puisque Matteo Gennaro quittait l'équipe presque au même moment.

Les statistiques du cerbère ont été plus éloquentes avec sa nouvelle formation. En saison régulière, il a cumulé une fiche de 13 victoires, une défaite, une moyenne de 1,98 but alloué par match et un taux d'efficacité de 0,929 %.

OHL

À 6,2 et 180 livres, Kaleb a le physique de l'emploi, mais la compétition est forte. D'autant plus que la Ville de Saginaw au Michigan accueillera la prestigieuse compétition de la coupe Memorial en 2024. Puisque l'équipe hôte est assurée d'obtenir l'une des quatre places de cette compétition printanière, il n'est pas rare de voir des directions d'équipe hôte jouer le tout pour le tout afin d'avoir le meilleur groupe de joueurs possible sur la glace grâce, entre autres, aux transactions.

Au niveau des gardiens de but à Saginaw, deux des trois cerbères de la dernière saison ont la possibilité d'être de retour. Le numéro un de la dernière année n'a plus l'âge pour le niveau junior, mais les deux autres ont 19 ans. Andrew Oke a disputé 24 rencontres en 2021-2022 récoltant une moyenne de 3,45 buts alloués par rencontre

et un pourcentage d'efficacité à 0,892 %. À 6'02" et 195 livres, il risque d'obtenir le poste de partant. Par la suite, Brett Fullerton, qui mesure 6'03" et pèse aussi 195 livres, a été devant la cage des siens lors de quatre parties obtenant une moyenne de 5,37 et un taux d'efficacité à 0,798 %.

Sur les 45 joueurs invités à ce camp, il y avait sept gardiens de but. La première étape pour Kaleb était de survivre à ce camp afin d'avoir droit de disputer des parties hors-concours avec l'équipe qui auront lieu cette fin de semaine (au moment de mettre le journal sous presse, nous n'avions pas encore la réponse). Une fois rendu à ce niveau au hockey, il n'y a jamais de poste garanti. Un joueur qui se démarque et se dépasse peut toujours voler le poste d'un autre candidat, et ce, même s'il s'agit d'un vétéran.

Lors de la saison 2022-2023, la

troupe américaine a terminé en troisième position de la division Ouest qui compte les Spitfires de Windsor, le Sting de Sarnia, les Firebirds de Flint et les Greyhounds de Sault Ste. Marie. Saginaw a terminé la saison avec une fiche de 36 victoires, 27 défaites, trois défaites en prolongation et deux revers en tirs de barrage. Les hommes de l'entraîneur-chef Chris Lazary ont baissé pavillon au deuxième tour des séries éliminatoires de fins de saison en quatre parties contre le Sting de Sarnia.

Il est possible que le Spirit fasse partie des équipes de tête à la fin du calendrier régulier, puisque 19 vétérans seront de retour avec la troupe.



Association de BILLARDS

Toutes les personnes intéressées à jouer au billard une fois par semaine, que ça soit en équipe de deux ou comme remplaçant(e), s'il vous plaît appelez-moi ou laissez un message avant le 20 septembre 2023.

Margot Beaupré :
705 372-3636

Résultats des soirées Tournoi de Golf

Date : 23 août - Soirée des hommes - 88 participants				
Gagnants des divisions				
Division	A	B	C	D
Total brut	Bryan Wilson 36	René Lanoix 37	Zachary Cloutier 44	Alain Proulx 45
Total net	Joel Vienneau 33	Justin Carrière 29	Guy Charlebois 32	Martin Rancourt 29
Prix sur le terrain				
Plus près du drapeau # 1		Philippe Proulx-Lanthier		
Plus court drive # 3		Gilles Samson		
Plus long drive # 4		Félix Morissette		
Plus près du drapeau # 5		Yves Proulx		
Plus près de la corde # 6		Dominique Proulx		
Plus près du cerceau # 7		Denis Fortier		
Plus long coup sur le vert # 8		Joel Vienneau		
Plus près du drapeau 2 ^e frappé # 9		Robert Fauchon		

Soirée meilleure balle			
Gagnantes des divisions			
Division	A	B	C
Total brut			
Total net			
Prix sur le terrain			
Plus près du drapeau # 1			
Plus près du loop # 2			
Plus près de la corde # 6			
Plus long coup sur le vert # 7			
Plus long drive # 9			

Independent™

Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 31 AOUT AU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023

Optimum
2000

pour chaque 8 \$ dépensé sur les pains, pains hamburger ou pains hotdog Wonder ou D'Italiano formats et variétés sélectionnés
20276296_EA/20305135_EA

C'est comme 2\$ en points

12,99 \$ **12,99 \$**

Prix de membre Prix non membre

Rabais membre 4\$

Côtes de dos de porc BBQ 500/680 g ou ailes de poulet PCMD 700 - 907 g variétés sélectionnées
20071715_EA/20708932_EA

99 ¢ **2,50 \$**

Prix de membre Prix non membre

Rabais membre 1,51\$

Croustilles no name^{MC} variétés sélectionnées 200 g
21302823_EA/21302932_EA

2,99 \$ **5,79 \$**

Prix de membre Prix non membre

Rabais membre 2,80\$

Ketchup French's variétés sélectionnées 750 mL/1 L
20835068_EA/20835951_EA

refroidi à l'air

SOLDE RABAIS 2 \$

\$8

Pilons (8) ou cuisses de poulet PCMD (6) avec os refroidis à l'air produit du Canada
21341035_EA/21341042_EA

ACHAT INDISPENSABLE 31 aout au 3 septembre

SOLDE RABAIS 5 \$ LB

7.88 lb

Contrefilet grillé avec os format familial coupe du Canada ou des É.-U., bœuf de qualité supérieure
20959377_KG

ONTARIO

RABAIS DE LA SEMAINE

3.99 14 lb en moyenne

Pastèque extra-grosse sans pépins produit de l'Ontario 14 lb en moyenne
20067326001_EA

SOLDE RABAIS 2 \$ LB

3.99 lb

Côtes de porc paquets cryovac (2) 8,80/kg
20289672_KG

SOLDE RABAIS 4,50 \$ LB

8.99 lb

Filets de saumon frais de l'Atlantique format familial 19,82/kg
Produits de la mer frais sous réserve de disponibilité.
20720065_KG

SOLDE RABAIS 4,30 \$

4.99

Beurre Lactantia variétés sélectionnées 454 g
20296112001_EA/20639926_EA

CANADA

SOLDE RABAIS 1 \$

2.99 Paquet de 3

Cœurs de romaine produit du Canada (3)
20067389001_EA

CANADA

RABAIS DE LA SEMAINE

15¢

Maïs en vrac produit du Canada chaque
20131170001_EA

La rentrée scolaire

6.49

Assortiment deli Le choix naturel PCMD 175 g ou tranches de fromage 140-170 g variétés sélectionnées
20216643_EA/20310580_EA

2/\$5

Kit Lunchmate ou Stacker Schneiders variétés sélectionnées 90-132 g
21120967_EA/21309931_EA

8.99

Fromage à tartiner Ziggy's^{MD} variétés sélectionnées (24)
21494061_EA

1.29

Thon pâle Ocean's variétés sélectionnées 170 g
21004270_EA/21005218_EA

2/\$5 Moins de 2 2,99 \$ chaque

Riz prêt à servir Minute Rice ou Tilda variétés sélectionnées 250 g
20157709001_EA/21008160_EA

2/\$7 Moins de 2 4 \$ chaque

Riz PCMD variétés sélectionnées 750 g
20961107_EA/20961292_EA

2/6.50 Moins de 2 3,89 \$ chaque

Jammers ou Clear Jammers Kool-Aid variétés sélectionnées 10x180 mL
20079976001_EA/20079976006_EA/20322764001_EA/21518094_EA

2.99

Mélange de jus 100 % Oasis, Hydrafruit ou jus Allen's variétés sélectionnées 8x200 mL
20315764002_EA/20315764007_EA

MEILLEUR AVEC PEPSI.

délicieux. rafraîchissant. **pepsi.**

2/\$13 Moins de 2 17,49 \$ chaque

Boissons gazeuses Pepsi variétés sélectionnées 12 x 355 mL
20322361009_C12/20325377002_C12

7up ZERO SUGAR

Kool-Aid Jammers

OASIS 100% Juice